2/ Etuves 3-5

Une rénovation résolument contemporaine au cœur d'un quartier médiéval !

Un nouvel immeuble a vu le jour à la rue des Etuves à la faveur de la troisième rénovation menée par la Ville de Genève dans le quartier de Saint-Gervais. Et, fait digne d'être noté, ce nouveau bâtiment est composé de la plus ancienne construction de la rue (sise au n° 5) et d'une aile d'expression contemporaine, l'ancien numéro 3 démoli et reconstruit.

Edifié en 1559, le bâtiment du 5 a connu diverses transformations et surélévations au cours des siècles, mais n'avait plus été entretenu sérieusement depuis 1830 ! Durant plus de 170 ans, seule une maintenance au « coup par coup » fut engagée, au gré des habitants successifs qui apportèrent diverses modifications intérieures selon leurs envies et besoins. Cet immeuble, vétuste, inconfortable et d'une mauvaise habitabilité méritait toutefois d'être réhabilité tant pour sa valeur historique que pour son rôle de témoin d'une architecture populaire dont il ne reste que peu d'exemples à Genève. En outre, il comprenait un magnifique escalier à vis, ainsi que des poutres d'une dimension peu commune, des décors en plâtre mouluré remarquables et des cheminées avec leurs trumeaux en stuc.

Le bâtiment du 3 rue des Etuves n'offrait pas les mêmes qualités. Erigé à la fin du XIX[e] siècle, celui-ci ne présentait aucun intérêt historique ni architectural et se trouvait dans

successifs qui apportèrent diverses modifications intérieures selon leurs envies et besoins. Cet immeuble, vétuste, inconfortable et d'une mauvaise habitabilité méritait toutefois d'être réhabilité tant pour sa valeur historique que pour son rôle de témoin d'une architecture populaire dont il ne reste que peu d'exemples à Genève. En outre, il comprenait un magnifique escalier à vis, ainsi que des poutres d'une dimension peu commune, des décors en plâtre mouluré remarquables et des cheminées avec leurs trumeaux en stuc.

Le bâtiment du 3 rue des Etuves n'offrait pas les mêmes qualités. Erigé à la fin du XIX[e] siècle, celui-ci ne présentait aucun intérêt historique ni architectural et se trouvait dans un état de délabrement avancé. La décision fut prise de le démolir et de le reconstruire, sans produire de pastiche, mais en choisissant de réaliser une construction d'expression résolument contemporaine.

L'audace de ce choix s'est révélée particulièrement judicieuse puisqu'on dispose désormais d'un bel immeuble de logements conformes aux normes actuelles de confort, où se conjuguent harmonieusement vestiges du passé et interventions contemporaines.

Les appartements ont chacun leur caractère propre, que ce soit dans la disposition des pièces ou par la conservation et la mise en valeur d'éléments anciens. Les architectes ont, par ailleurs, eu l'excellente idée de redistribuer les pièces en effectuant une rocade entre les chambres à coucher, désormais situées sur la petite cour intérieure, et les chambres à vivre donnant sur la rue des Etuves.

Ils ont signé là une réhabilitation réussie d'un bâtiment qui avait, lui aussi, été promis à la démolition dans les années 50. Et, comme c'est le cas des rénovations entreprises par la Ville de Genève, les appartements sont mis à disposition à des loyers très accessibles, permettant à des familles à faibles revenus de résider au centre-ville. Le quartier de Saint-Gervais retrouve petit à petit une véritable vie, diversifiée et animée.

Christian Ferrazino

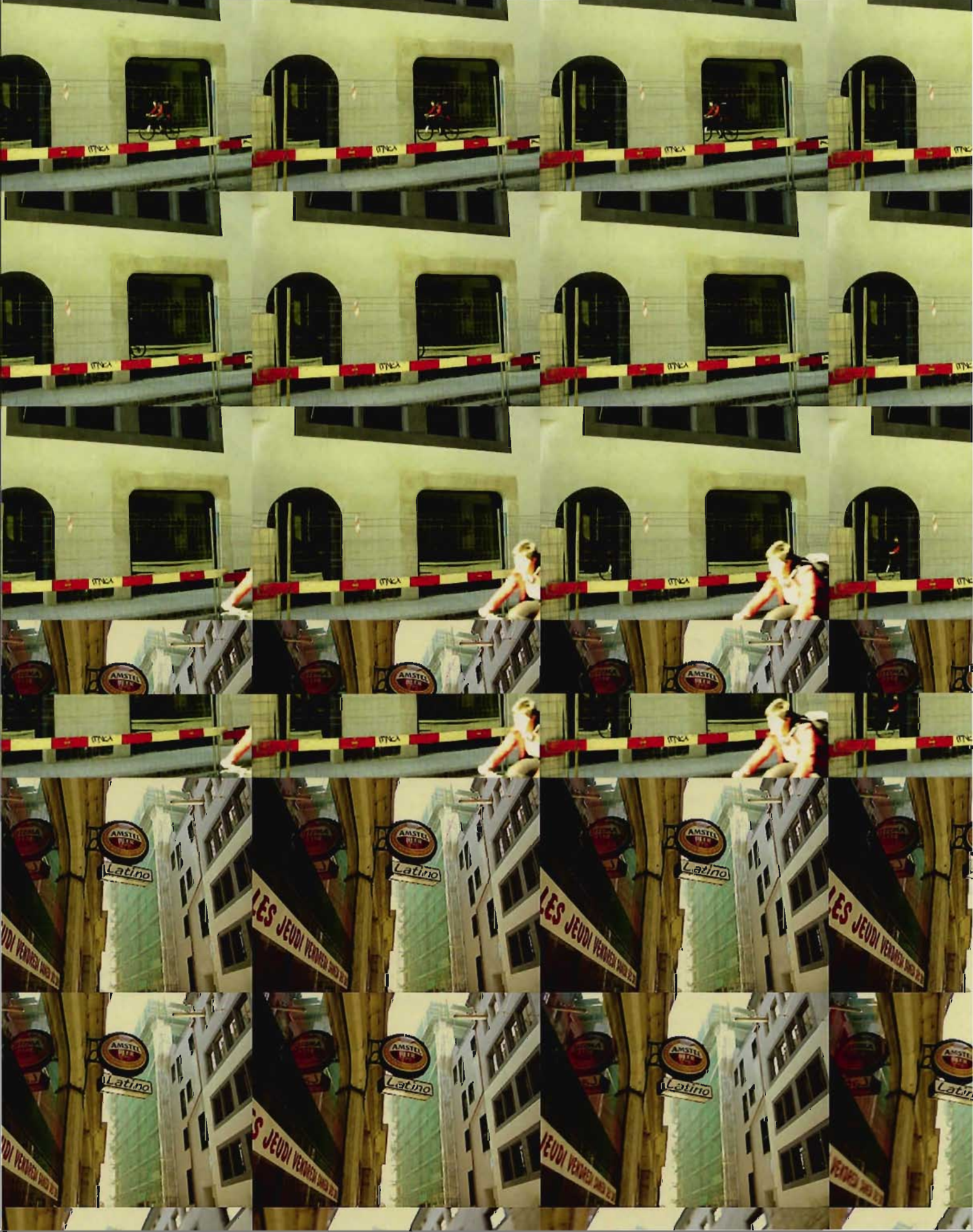
AMSTEL
Latino
JEUDI VENDREDI

Insertion contemporaine dans le tissu moyenâgeux

En Ville de Genève, les interventions contemporaines en tissu urbain moyenâgeux sont plutôt rares, surtout lorsqu'il s'agit de remplacer une construction par une autre. Dans ce domaine, Bâle fait souvent référence pour l'audace des réalisations en périmètre protégé.
A Genève, nous connaissions à ce jour l'intervention à l'angle rue de la Pélisserie, rue Frank-Martin, ainsi que le numéro 3 de la rue de la Cité. L'intervention du numéro 3, rue des Etuves est cependant un peu différente. En effet, il ne s'agit pas de substituer une construction vétuste par une autre nouvelle, indépendante, mais bien de la construction d'une dépendance au numéro 5 avec lequel il forme un tout.
Ainsi, l'intérêt se situe dans les espaces diversifiés créés et dans le rapport que la construction entretient entre les parties bâties et non bâties, qui permet de réaffirmer le concept de cours et de passages caractéristiques au quartier.
Cette réalisation est encore mise en exergue par la restauration du bâtiment numéro 5 rue des Etuves et le subtil dialogue qu'ils entretiennent.

d'une dépendance au numéro 5 avec lequel il forme un tout.
Ainsi, l'intérêt se situe dans les espaces diversifiés créés et dans le rapport que la construction entretient entre les parties bâties et non bâties, qui permet de réaffirmer le concept de cours et de passages caractéristiques au quartier.
Cette réalisation est encore mise en exergue par la restauration du bâtiment numéro 5 rue des Etuves et le subtil dialogue qu'ils entretiennent.

Michel Ruffieux
Architecte

Directeur de l'organisation urbaine et des constructions

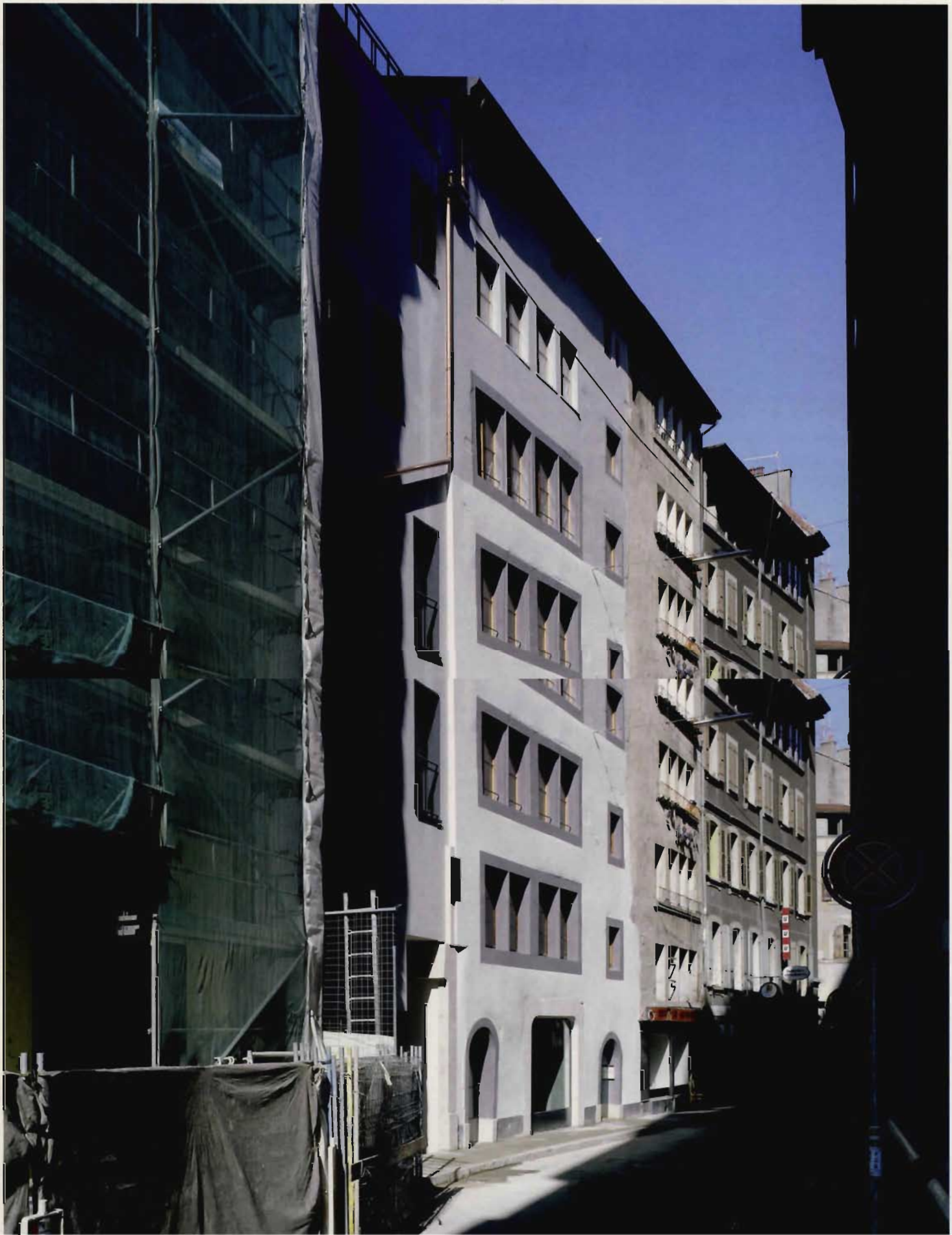

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
RUE DE GRENUS
PLACE DE GRENUS
RUE LISSIGNOL
RUE DE COUTANCE
RUE DE COUTANCE
RUE DES ETUVES
3-5, RUE DES ETUVES
QUAI DES BERGUES
PLACE DE SAINT-GERVAIS

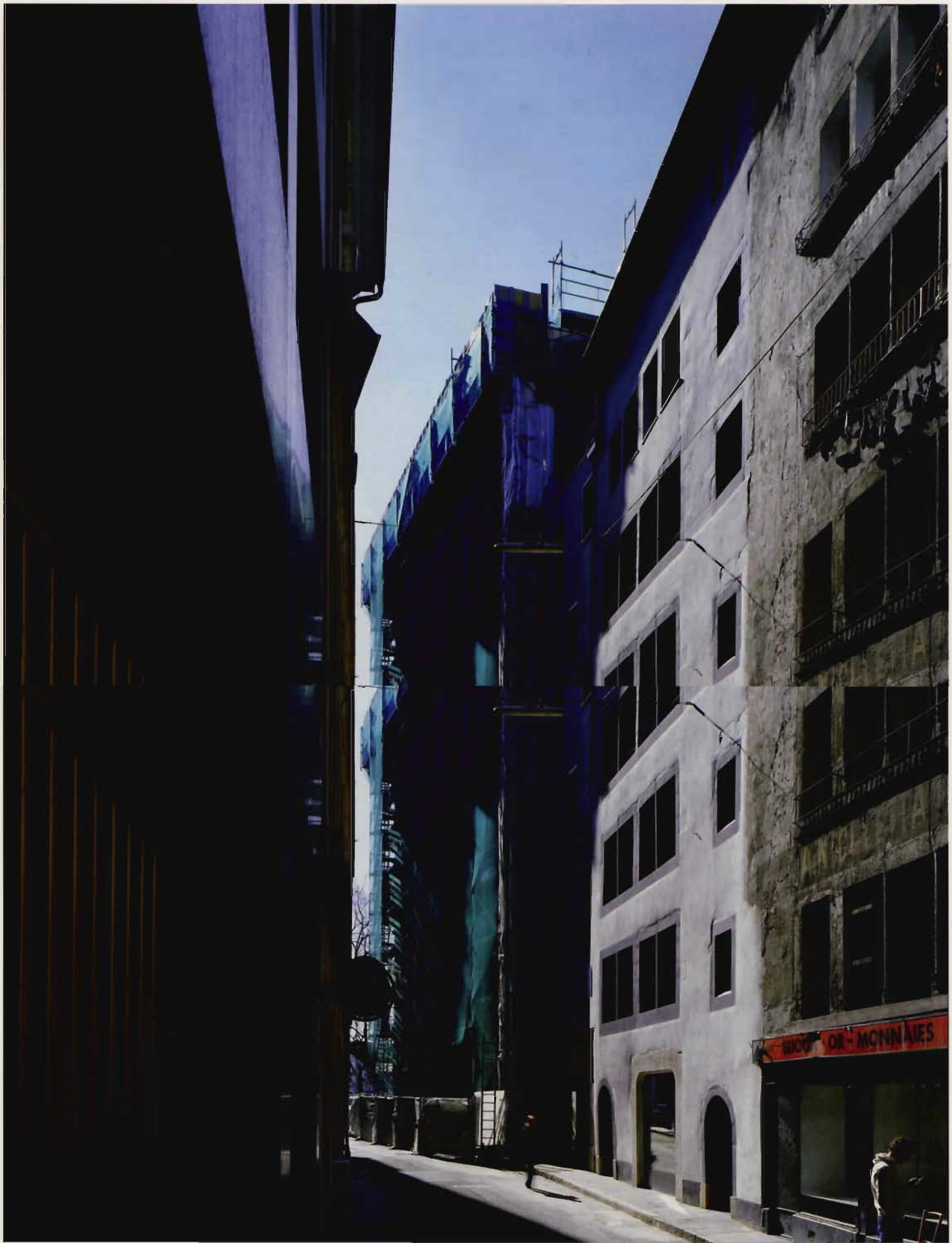
OR MONNAIES

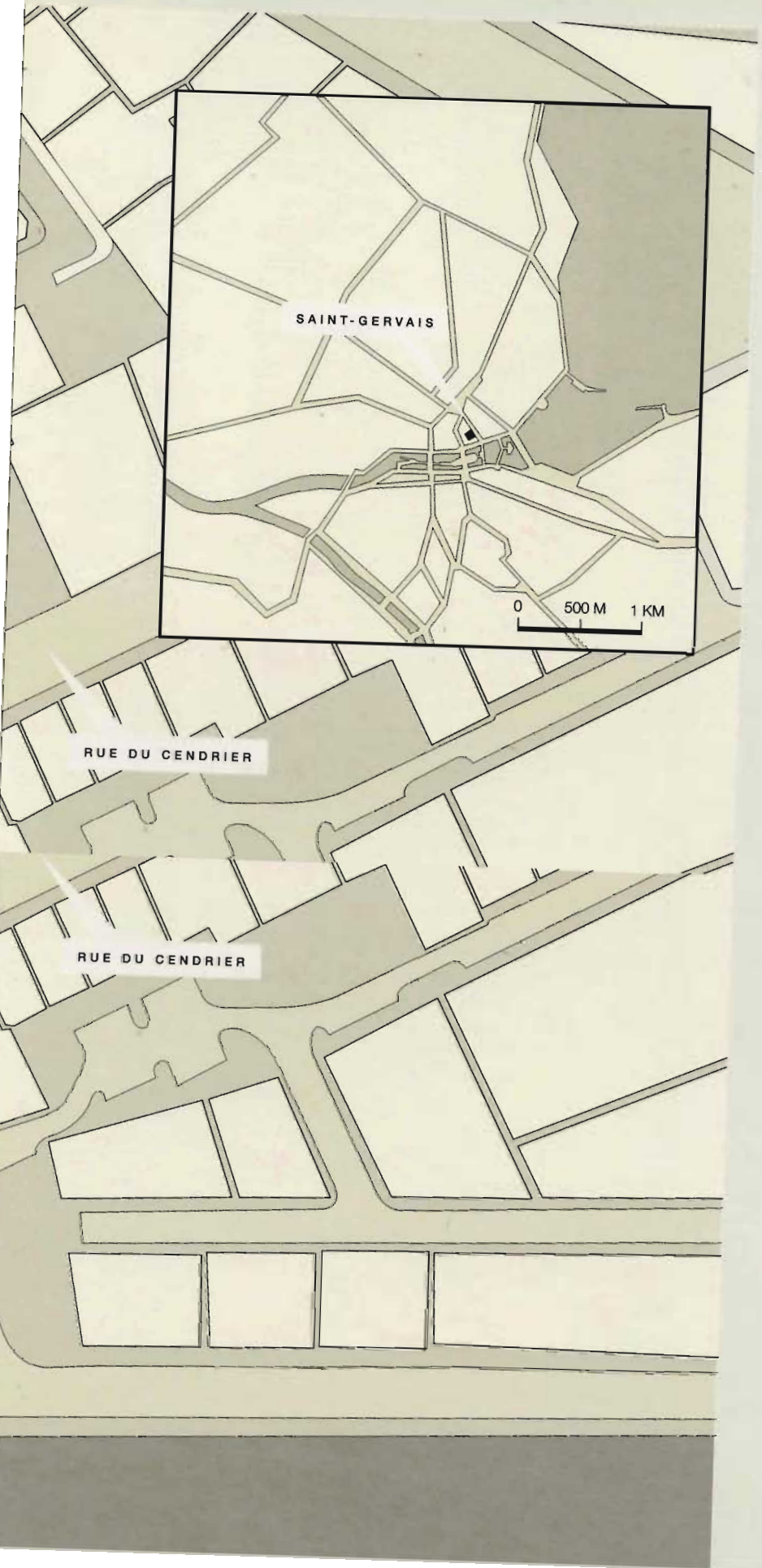
SAINT-GERVAIS
0
500 M
1 KM
RUE DU CENDRIER
RUE DU CENDRIER

1, 3, 5, 7 Etuves - 1971 (CIG)

Rue des Etuves, 5

Historique. Cette maison, construite entre 1561 et 1565, reliée à sa voisine (rue des Etuves 7) par un escalier en vis, constitue le plus ancien témoignage du lotissement médiéval de la rue de Villeneuve, actuelle rue des Etuves[1]. Une grande écurie, surmontée sans doute d'un logement, occupait son emplacement dès 1430 ; elle faisait partie d'un fonds plus important, comportant une maison d'habitation, implantée en bordure de la rue de Coutance (rue des Etuves 1), une cour médiane (rue des Etuves 3) et un petit jardin (rue des Etuves 7).

Propriété de Jean Bâtonnier en 1460, puis de sa fille Jeannette, épouse de Nycod de La Grange, l'ensemble échut avant 1543 aux trois fils de Michel Sept, Jean-Baptiste, Jean-Balthazar et Michel[2]. Ces derniers, très actifs dans la vie politique genevoise, furent mêlés à l'affaire dite des Libertins et condamnés en 1555 pour crime de lèse-majesté et de trahison. Leur propriété fut alors confisquée par la Seigneurie qui l'abergea en 1559 à deux particuliers[3]. La maison d'habitation avec sa cour arrière (rue des Etuves 1 et 3) revint à Pierre Ferrières. L'écurie et le petit jardin passèrent en mains du marchand Henri Clément, qui les fit remplacer peu après par une maison d'habitation à deux corps, les actuels n° 5 et 7[4]. Selon l'usage de l'époque, une partie des murs de l'ancienne écurie servit de base à la nouvelle

La Grange, l'ensemble échut avant 1543 aux trois fils de Michel Sept, Jean-Baptiste, Jean-Balthazar et Michel[2]. Ces derniers, très actifs dans la vie politique genevoise, furent mêlés à l'affaire dite des Libertins et condamnés en 1555 pour crime de lèse-majesté et de trahison. Leur propriété fut alors confisquée par la Seigneurie qui l'abergea en 1559 à deux particuliers[3]. La maison d'habitation avec sa cour arrière (rue des Etuves 1 et 3) revint à Pierre Ferrières. L'écurie et le petit jardin passèrent en mains du marchand Henri Clément, qui les fit remplacer peu après par une maison d'habitation à deux corps, les actuels n° 5 et 7[4]. Selon l'usage de l'époque, une partie des murs de l'ancienne écurie servit de base à la nouvelle
construction.

En 1564, le chantier était déjà très avancé car un acte notarié, daté du 9 mai de cette même année, faisait état d'une « maison aultrefois estable »[5]. Les sondages dendrochronologiques, effectués dans le solivage mouluré du deuxième étage du n° 5, confirment cette datation, situant l'abattage des arbres aux environs de 1565[6]. L'analyse du bâti, notamment la manière dont sont raccordées les entrées des appartements à la cage d'escalier, laisse supposer que le corps du n° 5 a été édifié en premier et que celui du n° 7 fut ajouté par la suite. Le traitement des ouvertures, qui diffère d'un bâtiment à l'autre, semble confirmer cette hypothèse. Jérôme Lagisse, acquéreur de l'ensemble après 1564, demanda dans son testament, daté de 1584, que son fils aîné « puisse choisir pour son habitation un des trois étages de la [...] maison neuve acquise de Henri Clément »[7]. Les trois étages mentionnés dans ce document sont confirmés par les sondages archéologiques.

La famille Lagisse conserva l'immeuble jusqu'en 1645, puis le vendit par portions[8]. Le n° 5 fut divisé entre deux ou trois particuliers. La cave voûtée, située à l'arrière de ce bâtiment, resta attachée au fonds de Coutance et plus tard, lorsque celui-ci fut à son tour subdivisé, à la parcelle du n° 3[9].

5, 7 Etuves – 1975 (CIG)

5 Etuves – 1972 (CIG)

3 Etuves – 1972 (CIG)

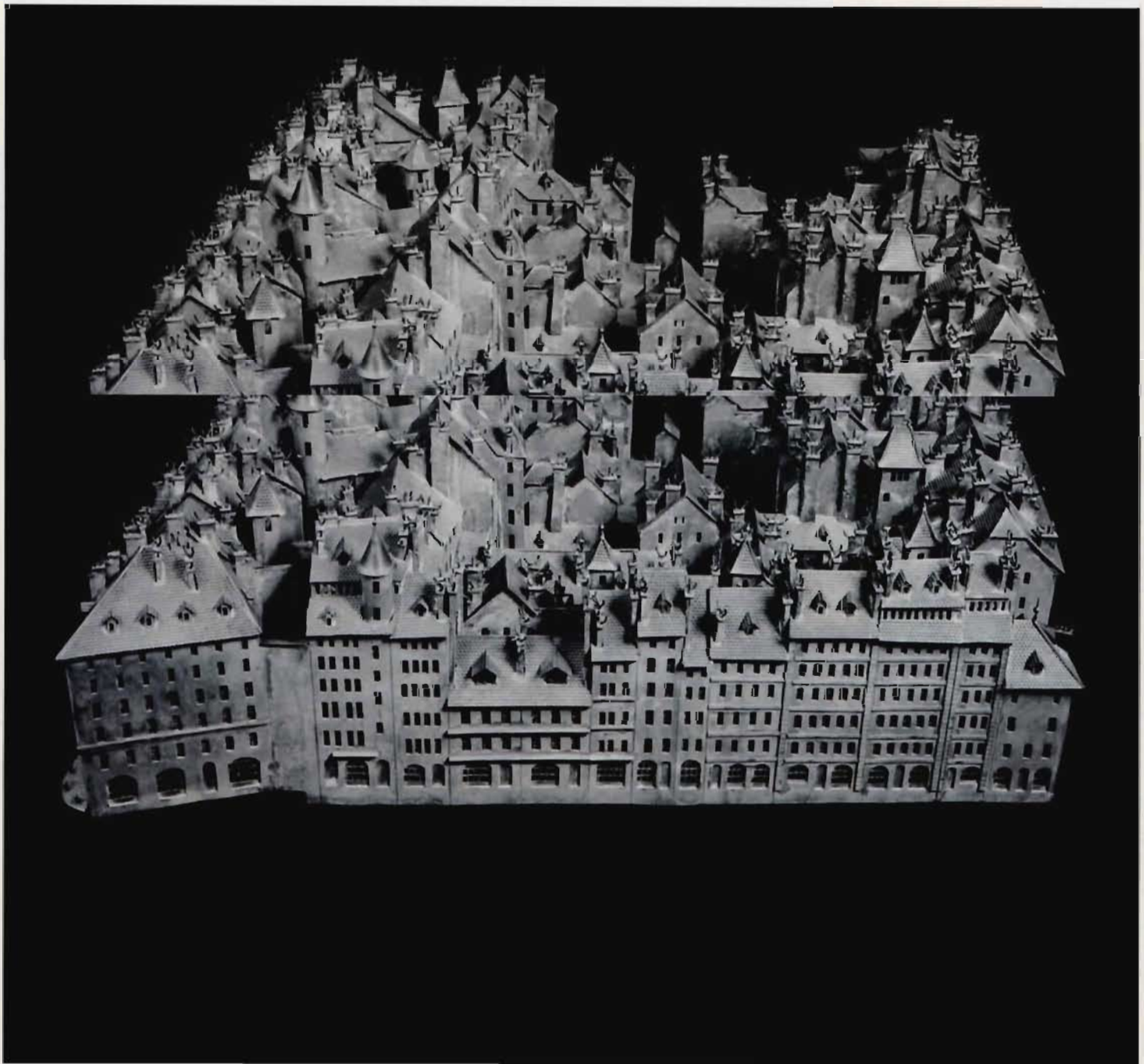

Le « viret », logé dans une tourelle circulaire, au revers de la façade, constitue le dernier exemple à Saint-Gervais de ce type d'escalier, répandu à Genève jusqu'au XVI[e] siècle et caractéristique d'un parcellaire peu profond. Il est en molasse sur toute sa hauteur.
L'intérieur de la maison, divisé par un mur de refend transversal, comportait jusqu'au XIX[e] siècle quatre pièces par étage soit une cuisine, deux chambres et un cabinet formant une sorte de réduit[15]. Au XVIII[e] siècle déjà, chaque appartement disposait de latrines indépendantes, aménagées dans l'angle sud de la maison. Celles du deuxième étage, éclairées par une petite baie en façade, se voyaient toujours en 2001[16]. Le rez-de-chaussée abritait, tout comme aujourd'hui, une boutique sur rue et une cave à l'arrière couverte par une voûte en berceau.
A la différence de nombreux immeubles de la rue des Etuves dont les intérieurs ont été transformés au XX[e] siècle, cette maison conserve encore une partie de sa substance ancienne. Aux deuxième et troisième étages, on trouve ainsi des solives moulurées qui datent de la construction du bâtiment. C'est également le cas d'une poutre du cinquième étage, pièce de charpente fort imposante, qui fut remployée lors de l'exhaussement de 1722.
une petite baie en façade, se voyaient toujours en 2001[16]. Le rez-de-chaussée abritait, tout comme aujourd'hui, une boutique sur rue et une cave à l'arrière couverte par une voûte en berceau.
A la différence de nombreux immeubles de la rue des Etuves dont les intérieurs ont été transformés au XX[e] siècle, cette maison conserve encore une partie de sa substance ancienne. Aux deuxième et troisième étages, on trouve ainsi des solives moulurées qui datent de la construction du bâtiment. C'est également le cas d'une poutre du cinquième étage, pièce de charpente fort imposante, qui fut remployée lors de l'exhaussement de 1722.
Les appartements possèdent par ailleurs des portes en noyer du XVIII[e] siècle ainsi que des cheminées néoclassiques. La plus belle, située au deuxième étage, comporte un manteau en bois de noyer, orné de losanges et un trumeau flanqué de pilastres cannelés.

Anastazja Winiger-Labuda
Historienne de l'art

Inventaire des monuments d'art et d'histoire

Plan Céard - 1837 (AEG)

En 1722, Jean Sagnier, détenteur de la majeure partie du n° 5, et Etienne Chevalier, propriétaire du n° 7, procédèrent à la surélévation de leurs maisons[10]. Le n° 5 acquit alors son gabarit actuel[11]. Il fut doté de deux étages supplémentaires : un quatrième, affecté à l'habitation, et un cinquième à fonction mixte (atelier et petit logement) partiellement dans le comble. A la différence des parties plus anciennes, réalisées en grosse maçonnerie, ces deux derniers niveaux furent exécutés en pans de bois[12].

La maison connut d'importants travaux entre 1831 et 1835, après l'achat du premier étage par François Dechevrens[13]. Souhaitant relier son nouveau logement au rez-de-chaussée du n° 3 dont il était propriétaire, Dechevrens fit construire un escalier à rampe droite[14]. Cette opération impliqua le percement et la consolidation de la face latérale, qualifiée alors de vétuste. Elle entraîna également la suppression d'une partie de la cave voûtée et la modification des ouvertures sur la façade mentionnée. Ainsi, à l'arc en molasse qui donnait originellement accès à la cave furent substituées deux arcades en roche, l'une desservant la cave, l'autre la cage d'escalier. Dans la 2e moitié du XIXe siècle, la boutique sur rue fut dotée d'une grande vitrine et d'une porte en plein cintre, aujourd'hui partiellement

étage par François Dechevrens[13]. Souhaitant relier son nouveau logement au rez-de-chaussée du n° 3 dont il était propriétaire, Dechevrens fit construire un escalier à rampe droite[14]. Cette opération impliqua le percement et la consolidation de la face latérale, qualifiée alors de vétuste. Elle entraîna également la suppression d'une partie de la cave voûtée et la modification des ouvertures sur la façade mentionnée. Ainsi, à l'arc en molasse qui donnait originellement accès à la cave furent substituées deux arcades en roche, l'une desservant la cave, l'autre la cage d'escalier. Dans la 2e moitié du XIXe siècle, la boutique sur rue fut dotée d'une grande vitrine et d'une porte en plein cintre, aujourd'hui partiellement obturée, qui faisait pendant à la porte d'entrée.

Description. Edifié sur une parcelle de forme irrégulière, le bâtiment est séparé du n° 7 par un mitoyen oblique dont le tracé correspond à la limite postérieure du premier lotissement de Coutance. Il s'agit sans doute du mur de l'ancienne écurie, à caractère défensif, édifié entre 1424 et 1430, comme en témoignent les vestiges de deux meurtrières, conservés au rez-de-chaussée.

La façade sur rue porte la marque des interventions successives. Elle est sobre et entièrement crépie. Au-dessus du rez-de-chaussée, remodelé dans la 2e moitié du XIXe siècle, les trois étages primitifs se caractérisent par des fenêtres géminées à meneaux et encadrements chanfreinés en molasse. Le quatrième étage prend jour par des fenêtres rectangulaires, groupées deux à deux selon le rythme des ouvertures inférieures; au cinquième, les petites baies carrées de l'ancien atelier sont désaxées par rapport aux précédentes. La face latérale, partiellement dissimulée par le bâtiment du n° 3, se distingue par une grande variété de baies qui témoigne des multiples transformations. Des ouvertures d'origine ne subsistent aujourd'hui que les deux fenêtres jumelles du deuxième étage, reconnaissables à leur meneau chanfreiné, orné de cavets.

L'architecture médiévale sous les enduits récents

Au cours de ces dernières années, plusieurs immeubles situés dans le quartier de Saint-Gervais ont fait l'objet d'importants programmes de rénovation entrepris conjointement. Le Service cantonal d'archéologie[1] a suivi attentivement les travaux réalisés sur ces bâtiments dont l'ordonnance reflète encore le parcellaire en lanières, héritier du lotissement médiéval. Ils constituent donc un précieux patrimoine permettant d'aborder l'urbanisation du bourg de Saint-Gervais au Moyen Âge. Le développement planifié de ce quartier fut réalisé entre les années 1424 et 1430 à l'initiative des évêques Jean de Brogny (1423-1426) et François de Metz (1426-1444). Les extensions qui s'échelonnèrent de 1445 à 1460 en direction du nord jusqu'à l'actuelle rue de Chantepoulet marqueront les limites du bourg de Saint-Gervais, les travaux de fortifications entrepris dès 1475 constituant désormais un véritable corset qui empêchera toute tentative d'agrandissement ultérieur.

Pour les périodes les plus reculées, le quartier de Saint-Gervais a révélé les témoignages d'un riche passé mis au jour à diverses reprises. Ainsi, le sous-sol du temple de Saint-Gervais renferme les plus anciennes traces d'une présence humaine en territoire genevois datant des environs de 4000 avant J.-C. Quant aux édifices monumentaux élevés au cours de l'Antiquité sur ce même emplacement, ils sont liés à une agglomération contemporaine qui devait se développer sur le versant du coteau menant aux rives du Rhône. Quelques témoins de cette occupation ont d'ailleurs été reconnus sous la place Grenus et ses abords lors du vaste chantier de construction d'un grand magasin au début des années soixante. Les vestiges de bâtiments construits en murs maçonnés ou en pierres sèches associés à du matériel archéologique furent mis au jour à cette occasion et attestent la présence d'un quartier occupé entre le I[er] et le IV[e] siècle.

Les études archéologiques entreprises plus récemment dans les élévations des immeubles apportent des informations intéressantes sur un pan plus récent de l'histoire de ce quartier. Bien que les façades aient été passablement transformées au cours des XVIII[e] et XIX[e] siècles, une observation minutieuse des murs mitoyens et des planchers mis à nu lors des travaux de rénovation entraîna la découverte d'éléments architecturaux contemporains de la période médiévale. Ainsi, l'analyse des maçonneries de l'immeuble édifié au n° 5 de la rue des Etuves a réservé d'étonnantes surprises qui permettent de compléter l'histoire du bâtiment. Le mur mitoyen des n[os] 5 et 7 correspond au front de fortification du bourg de Coutance qui fut édifié vers 1425 (fig. 1). Cette muraille d'une épaisseur de 1 m constituait en fait la façade arrière des maisons; elle est encore actuellement conservée sur près de 7 m de hauteur. Elle apparaît également en coupe sur le front côté rue des Etuves où, à l'origine, elle devait se prolonger sur la chaussée par une porte protégeant l'accès à la nouvelle agglomération

Plans
AEG: Travaux AA 69/168. -SB: L. 220/10.1; L. 220/12. I ; 220/240,1; L. 220/240.3-230.1 (1983).

Bibliographie
BURKHARD REBER, « Archéologie genevoise, deux fragments d'architecture gothique », Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2 (1898), pp 125-128

Abréviations

AEG :	Archives d'Etat de Genève
CIG :	Centre d'iconographie genevoise
DAEL :	Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement
MAH :	Musée d'art et d'histoire
SB :	Service des bâtiments – Ville de Genève

souligner que les premières recherches sur le secteur de Saint-Gervais ont été suscitées par un mandat conjoint de la Conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève et du Service des monuments et des sites du Département des travaux publics du canton de Genève (actuellement DAEL).

[1] N. STAUFER , A. WINIGER-LABUDA, Rue des Etuves 3, 5, 11 et 21, rapport dactyl., CPA, 1988 (revu et corrigé en 1992).
[2] AEG, Titres et Droits Aa 5, f° 402 ; Titres et Droits Aa 6, f° 232 ; Titres et Droits Aa 7, f° 206 et 208.
[3] J.-A. GALIFFE, Notices généalogiques sur les familles genevoises, t. I, Genève, 1976, pp 128-129.
[4] AEG, Fiefs D3, f° 453 ; Fiefs D4, f° 191 v°.
[5] AEG, Not. Pierre Duroveray, vol. 1, f° 121 ; cet acte, du 9 mai 1564, se réfère à un acte du 20 juin 1560, disparu.
[6] AEG, Titres et Droits Aa 27, f° 254 v° ; Jur. civ. CC 32, p. 272.
[7] AEG, Jur civ. S 12, p. 149.
[8] Les 4e et 5e étages sont signalés pour la première fois en 1725 (AEG, Recensement A5, rue des Etuves : les deux maisons portent le n° 36).
[9] Plan Céard, 1837 (AEG, Cadastre A13, planche 27, n°s 89-90).
[10] Registre Foncier, 1830, vol. 155, f° 72.
[11] AEG, Travaux A 46, pp. 282 et 319 ; Travaux AA 57 / 271.
[12] AEG, Jur civ. F 15 (inventaire des biens de Jean Sagnier, 20 janvier 1743).
[13] Lors des travaux effectués par François Dechevrens en 1831, les fenêtres des latrines furent déplacées du mur latéral à la façade principale.

FIGURE N° 2

FIGURE N° 4

FIGURE N° 3

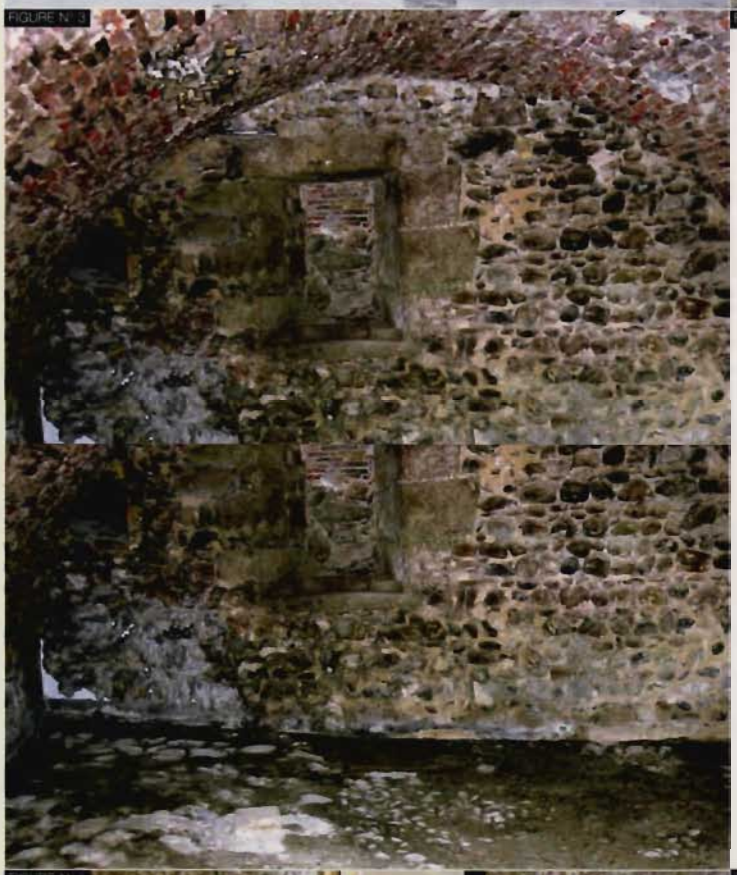

FIGURE N° 1

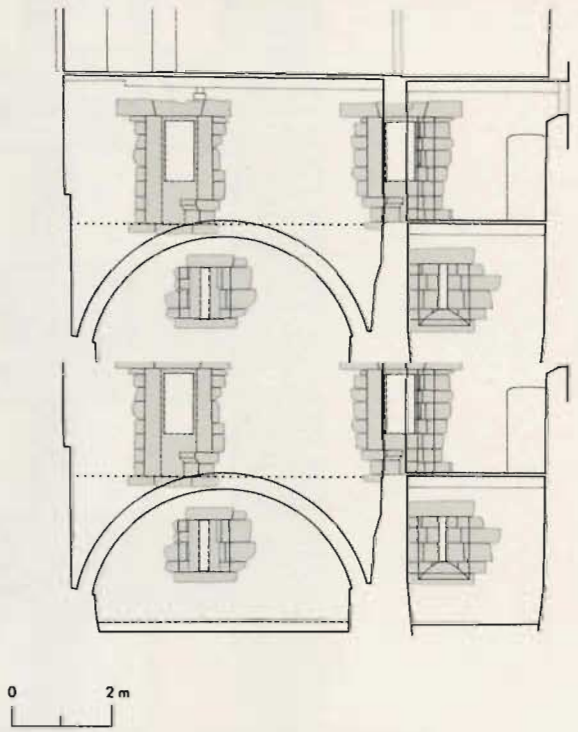

FIGURE N° 5

FIGURE N° 6

du mur pignon soutenant une toiture à deux pans (fig. 6). Dès lors, il est possible de restituer une maison dotée d'un rez-de-chaussée abritant une écurie ou un atelier surmonté de deux étages réservés à l'habitation, le tout recouvert par des combles.

Sur l'emplacement de cette maison médiévale, un vaste chantier de reconstruction est mis en œuvre dans le troisième quart du XVI[e] siècle. Lors de ces travaux qui semblent déjà bien avancés en 1565, un nouvel immeuble de trois étages sur rez-de-chaussée est édifié. Il est doté d'une cave voûtée (fig. 3) située à l'arrière d'une petite boutique ouverte sur rue, tandis qu'un escalier à vis dessert les différents niveaux. Au 1[er] étage, le solivage est intact et les deux fenêtres médiévales qui donnaient précédemment dans le jardin sont bouchées, indiquant en cela la présence d'une construction réalisée au nord, sur l'emplacement du n° 7 de la rue des Etuves. La façade côté cour est entièrement bâtie en boulets et conserve encore plusieurs grandes fenêtres à encadrements de briques. Quant à la façade sur rue, elle présente un parement en blocs de molasse appareillée sur toute sa hauteur et les ouvertures correspondent à des fenêtres géminées à meneaux et encadrements chanfreinés en molasse (fig. 7). Au cours d'un chantier initié en 1722, le bâtiment est à nouveau rehaussé

qu'un escalier à vis dessert les différents niveaux. Au 1[er] étage, le solivage est intact et les deux fenêtres médiévales qui donnaient précédemment dans le jardin sont bouchées, indiquant en cela la présence d'une construction réalisée au nord, sur l'emplacement du n° 7 de la rue des Etuves. La façade côté cour est entièrement bâtie en boulets et conserve encore plusieurs grandes fenêtres à encadrements de briques. Quant à la façade sur rue, elle présente un parement en blocs de molasse appareillée sur toute sa hauteur et les ouvertures correspondent à des fenêtres géminées à meneaux et encadrements chanfreinés en molasse (fig. 7). Au cours d'un chantier initié en 1722, le bâtiment est à nouveau rehaussé

de deux étages réalisés en pan de bois, dont le dernier niveau est en partie affecté à des ateliers (fig. 7).

La présence des archéologues sur un tel chantier de rénovation a permis de comprendre l'évolution architecturale d'un immeuble témoignant de l'urbanisation médiévale du quartier de Saint-Gervais. Cette étude associée aux recherches effectuées par les historiens dans les fonds d'archives jette désormais un regard neuf sur des constructions dont les façades récentes masquaient la richesse patrimoniale. Il ne reste donc qu'à remercier tous les acteurs qui ont facilité le bon déroulement de cette expérience.

Jean Terrier
Archéologue cantonal

Figure 1
Rue des Etuves n° 5 / Elévation du mur mitoyen des n[os] 5 et 7 de la rue des Etuves correspondant au front de fortification du bourg de Coutance vers 1425. On distingue les deux archères au rez-de-chaussée ainsi que les deux fenêtres dotées d'un coussiège (siège en pierre) au premier étage

Figure 2
Rue des Etuves n° 5 / Entrée de l'escalier à vis avec, à sa droite, la trace

Figure 5
Rue des Etuves n° 5 / Fenêtre à coussiège dont l'encadrement de blocs de molasse est en partie visible derrière le mur de cloison situé au premier plan (voir fig. 1)

Figure 6
Rue des Etuves n° 5 / La trace du mur pignon soutenant la toiture à deux pans du bâtiment médiéval est visible dans le mur mitoyen

Crédits des illustrations

Figure 1 et 7
Marion Berti et Gérard Deuber

Figure 2 à 6
Monique Delley

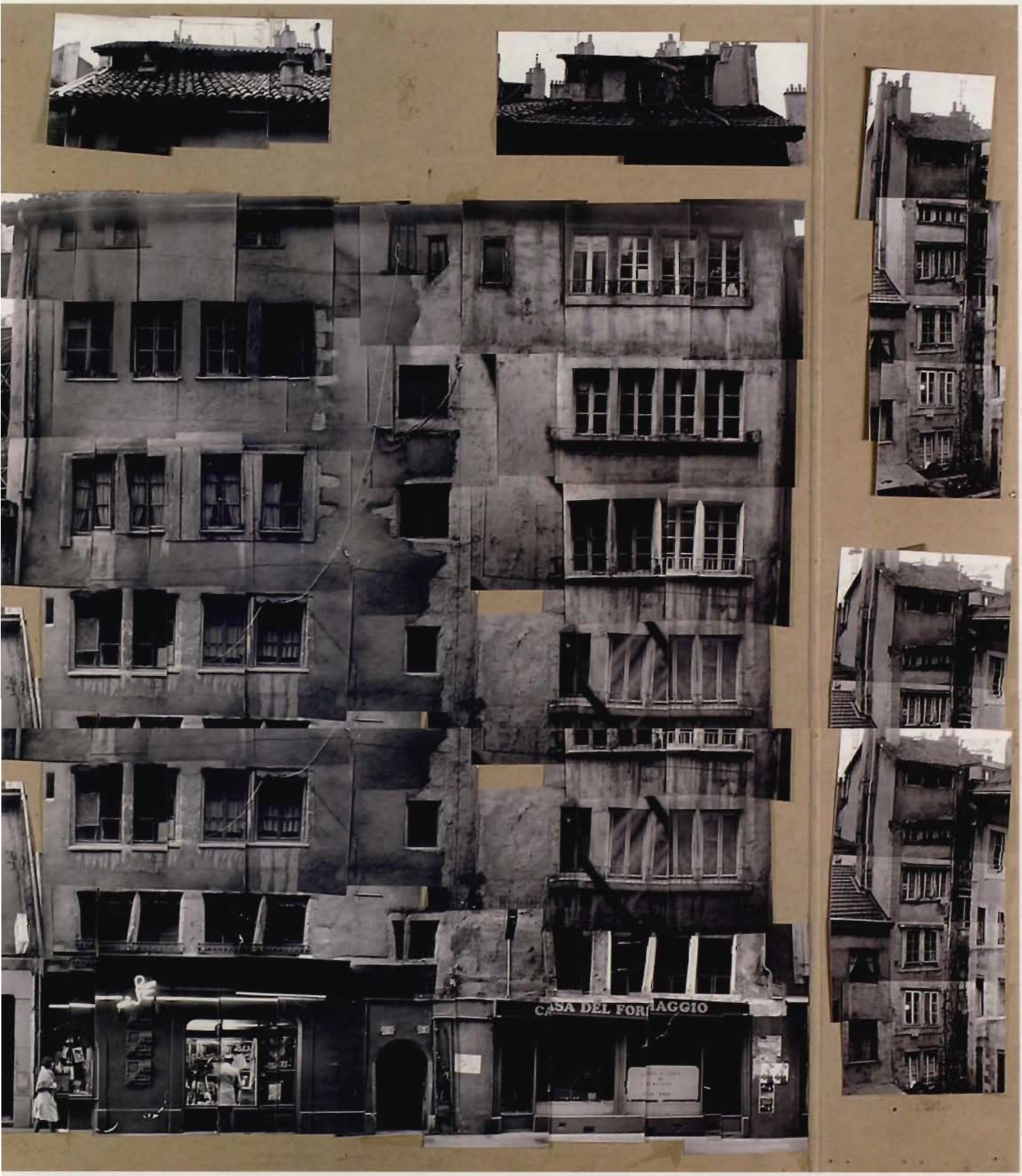
CASA DEL FOR AGGIO

Le programme prévoyait le maintien de l'affectation en logements bon marché et des arcades commerciales au rez-de-chaussée. Au 1er étage, l'absence totale de lumière naturelle directe dicta une affectation en bureaux. Au n° 3, il fut décidé de recréer une cour, en lien avec le projet de passage.

Le projet devait réunir une exploitation rationnelle des surfaces avec l'intention d'offrir un habitat proche du mode de vie actuel. Le choix de créer un seul appartement par étage s'est imposé par la position excentrée de l'unique accès aux étages, l'escalier à vis du XVe siècle. L'adjonction d'une aile contemporaine sur la parcelle du n° 3 Etuves permit d'agrandir les appartements et d'inverser les typologies d'origine en proposant des séjours sur rue (côté lumière et bruit) et des chambres sur cour (au calme), les locaux sanitaires et les réduits s'inscrivant dans les surfaces dénuées de lumière naturelle. Ainsi, les appartements sont devenus généreux et habitables, enrichis de la présence des témoins du passé: l'escalier, les archères, les fenêtres dotées de coussiège, les cheminées anciennes avec leurs trumeaux en stuc, les poutres maîtresses et solives moulurées...

La construction: hormis toutes les opérations habituelles qui permettent de rénover un

L'adjonction d'une aile contemporaine sur la parcelle du n° 3 Etuves permit d'agrandir les appartements et d'inverser les typologies d'origine en proposant des séjours sur rue (côté lumière et bruit) et des chambres sur cour (au calme), les locaux sanitaires et les réduits s'inscrivant dans les surfaces dénuées de lumière naturelle. Ainsi, les appartements sont devenus généreux et habitables, enrichis de la présence des témoins du passé: l'escalier, les archères, les fenêtres dotées de coussiège, les cheminées anciennes avec leurs trumeaux en stuc, les poutres maîtresses et solives moulurées...

La construction: hormis toutes les opérations habituelles qui permettent de rénover un très ancien bâtiment (réfection en profondeur des maçonneries, taille de pierres, enduits, etc.) et l'équiper des techniques actuelles (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), mentionnons: la découverte d'éléments archéologiques tels qu'un four et un bassin de teinturier trouvés sous le sol de l'ancienne boucherie dans la cour du n° 3, la mise au jour sous les anciens crépis de nombreux percements de façade occultés lors de la construction du bâtiment voisin, le dégagement d'anciennes poutres moulurées de grandes longueurs, dont plusieurs de 11 mètres de long amenées à pied d'œuvre au XVIe siècle depuis les vallées lointaines du Jura.

La façade et les problèmes du paraître : Il s'agissait de résoudre le lien entre deux bâtiments dont l'union voudrait passer inaperçue pour l'usager, mais dont l'enveloppe fait comprendre au passant leurs inévitables différences. L'énorme écart d'âge entre les deux ailes, inscrites dans leurs diversités de formes et de matériaux, de couleur et de texture, se montre dans des contrastes, parfois accentués, parfois nuancés, soutenant l'unité du projet mais signifiant toutefois que l'une est volontairement contemporaine, et que l'autre a vu passer les siècles, qu'elle a connu de nombreuses interventions depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui, divers usages et de longues périodes d'abandon.

Tout aussi importants sont les signes d'événements survenus durant les travaux comme le sauvetage in extremis de l'angle du bâtiment longtemps utilisé aux étages comme latrines. Proche de l'écroulement, la réparation exécutée à la hâte laissa une empreinte bien visible : une plaque en fonte incrustée dans la façade, témoin de l'incident.

La façade, comme le bâtiment, est un collage à grande échelle qui se lit comme un livre d'images à l'intention des enfants ou de ceux qui réussissent à voir comme eux. La polychromie pourrait de prime abord passer pour une composition abstraite en gris, mais elle aujourd'hui, divers usages et de longues périodes d'abandon.

Tout aussi importants sont les signes d'événements survenus durant les travaux comme le sauvetage in extremis de l'angle du bâtiment longtemps utilisé aux étages comme latrines. Proche de l'écroulement, la réparation exécutée à la hâte laissa une empreinte bien visible : une plaque en fonte incrustée dans la façade, témoin de l'incident.

La façade, comme le bâtiment, est un collage à grande échelle qui se lit comme un livre d'images à l'intention des enfants ou de ceux qui réussissent à voir comme eux. La polychromie pourrait de prime abord passer pour une composition abstraite en gris, mais elle se fait l'interprète de ce qui s'est passé ici à travers les âges : surélévations, adjonctions successives, changement de matériaux, etc. En surpiquage, la descente d'eau, qui prend son départ là où les deux ailes se soudent et signale par son cheminement particulier que la plus ancienne entoure la plus jeune de son bras protecteur.

Janos Farago
Albéric Hopf
Architectes

La transformation est l'application de paradoxes

Entretenir, adapter, voire renforcer pour faire durer sont des travaux d'équilibristes qui imposent l'acceptation de paradoxes. Le premier est celui de l'architecte qui doit moderniser l'habitat mais faire lire ou sentir l'ancienne typologie. Le deuxième est accepté par l'ingénieur qui doit imposer aux matériaux en place le joug des normes actuelles. En effet, ces anciennes constructions, dont leurs bâtisseurs savaient qu'elles résisteraient, sont décrétées inaptes aux exigences modernes et préjudiciables à la sécurité. Il est vrai que lorsque l'on enlève les beaux vernis et les panneaux moulurés, on en vient à douter des lois de la gravité. On découvre que les superpositions des éléments porteurs sont très aléatoires, alors que nous devons les calculer au centimètre, que leurs planchers sont déformés et que nous ne supportons pas la moindre fissure ou vibration.
Dans ce bâtiment, pour faire face à cette quadrature, les renforts « habituels » ne pouvaient résoudre tous les problèmes. Le béton n'a été employé que pour utiliser ses qualités de mal-
nes constructions, dont leurs bâtisseurs savaient qu'elles résisteraient, sont décrétées inaptes aux exigences modernes et préjudiciables à la sécurité. Il est vrai que lorsque l'on enlève les beaux vernis et les panneaux moulurés, on en vient à douter des lois de la gravité. On découvre que les superpositions des éléments porteurs sont très aléatoires, alors que nous devons les calculer au centimètre, que leurs planchers sont déformés et que nous ne supportons pas la moindre fissure ou vibration.
Dans ce bâtiment, pour faire face à cette quadrature, les renforts « habituels » ne pouvaient résoudre tous les problèmes. Le béton n'a été employé que pour utiliser ses qualités de malléabilité et de mise en place. Le plaisir de l'ingénieur a été de chercher l'astuce qui correspond à sa vision professionnelle, qui sauvegarde l'instinct de ses prédécesseurs et qui répond à l'attente de l'architecte.
Pour ce faire, il a fallu encadrer une poutre maîtresse sur la moitié de sa longueur avec un profilé métallique pour transmettre les nouvelles charges sans écrasement. Cette poutre de faible section traversait tout l'immeuble pour maintenir la façade cour et supportait transversalement la charge de trois étages. L'aile supérieure du profilé a dû être découpée pour ne pas modifier l'appui des solives du plancher en place.
Des éléments de briques et de moellons ont été ceinturés avec un textile de fibre de carbone pour empêcher leur dislocation. Aux combles, il a été nécessaire d'insérer des lamelles de carbone dans des poutres trop faibles car elles devaient rester visibles.
Au premier étage, un mur que l'on n'osa pas toucher et un angle de façade furent les victimes des progrès successifs (conduits, eaux, gaz et tubes) et ont dû passer par les soins intensifs: étayage en catastrophe, enveloppe béton de ce mur et attelle extérieure permanente ancrée dans cette enveloppe.
Une simple cloison de bois a dû être remplacée par quatre piliers métalliques : deux pour réduire les charges ponctuelles, et leurs doubles pour s'adapter aux « insuperpositions » du système porteur central. Lorsque les volontés de l'architecte et les impératifs de l'ingénieur se conjuguent, le résultat est logique et ce n'est pas un paradoxe.

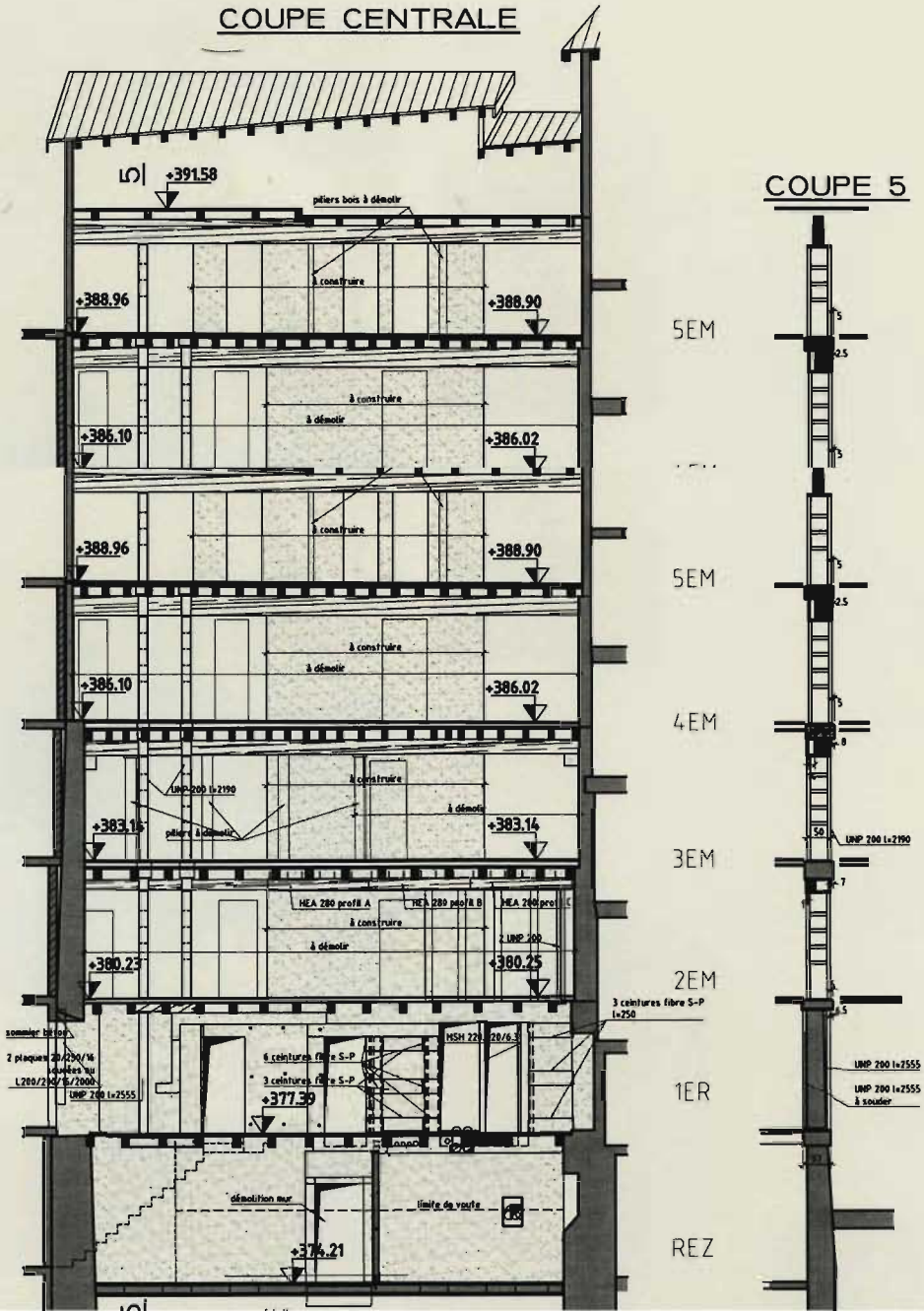
COUPE CENTRALE
+391.58
piers bois à démolir
à construire
+388.96
+388.90
5EM
à démolir
+386.10
+386.02
+388.96
+388.90
5EM
+386.10
+386.02
4EM
UNP 200 l=2190
+383.14
+383.14
3EM
HEA 280 profil A
HEA 280 profil B
2 UNP 200
+380.25
+380.25
2EM
3 ceintures fibre S-P l=250
6 ceintures fibre S-P
3 ceintures fibre S-P
UNP 200 l=2555
+377.39
1ER
démolition mur
limite de voute
REZ
COUPE 5
UNP 200 l=2190
UNP 200 l=2555
UNP 200 l=2555 à souder

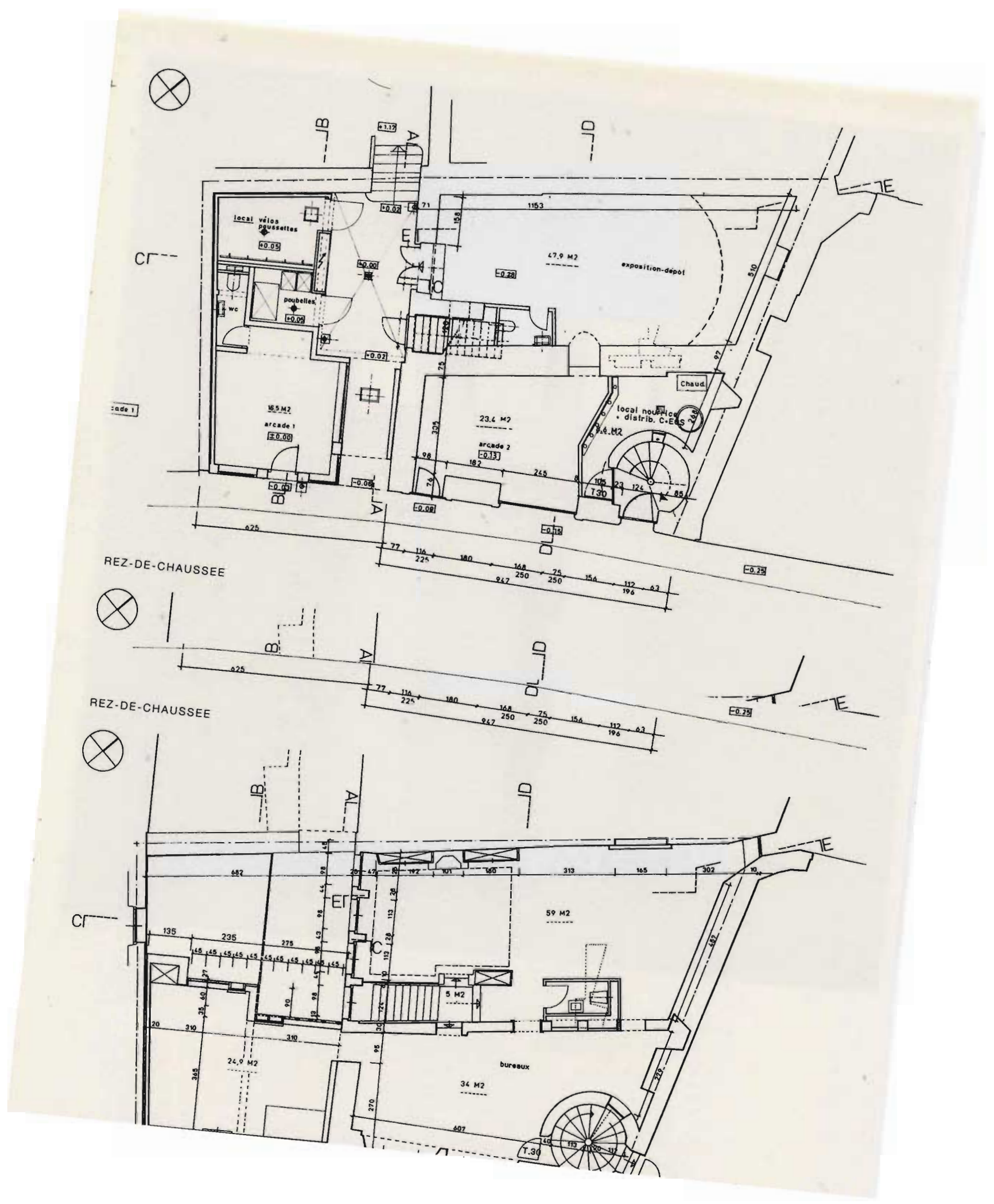
REZ-DE-CHAUSSEE
REZ-DE-CHAUSSEE
local vélos poussettes
poubelles
wc
16,5 M2
arcade 1
23,4 M2
arcade 2
47,9 M2
exposition-dépôt
local nourrice + distrib. C+E&S
Chaud.
59 M2
5 M2
24,9 M2
bureaux
34 M2
T.30
T.30

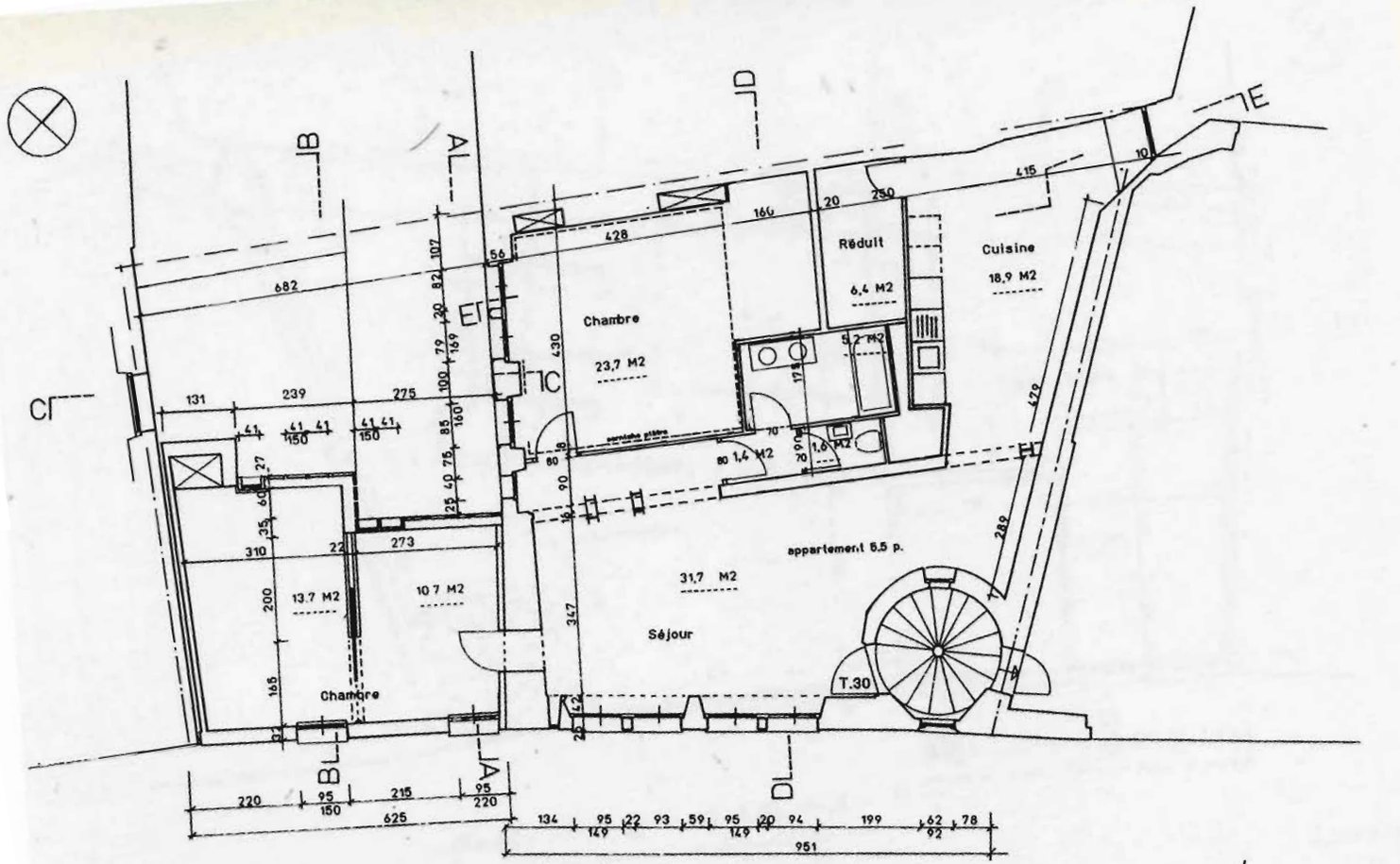

2e ETAGE

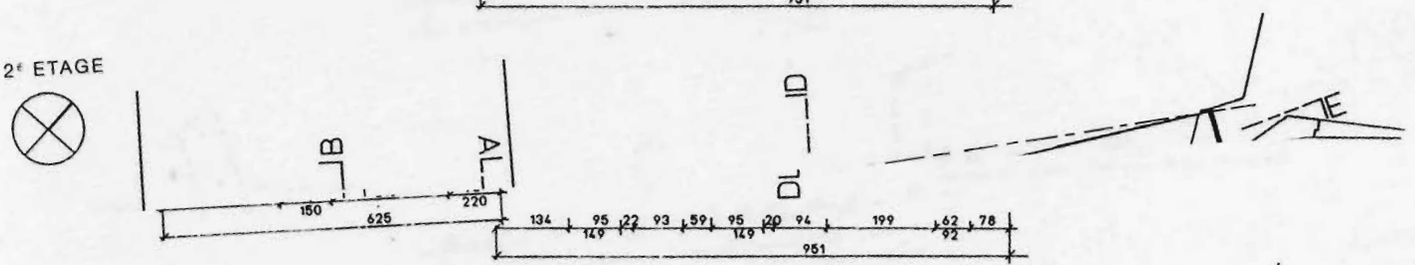

2e ETAGE

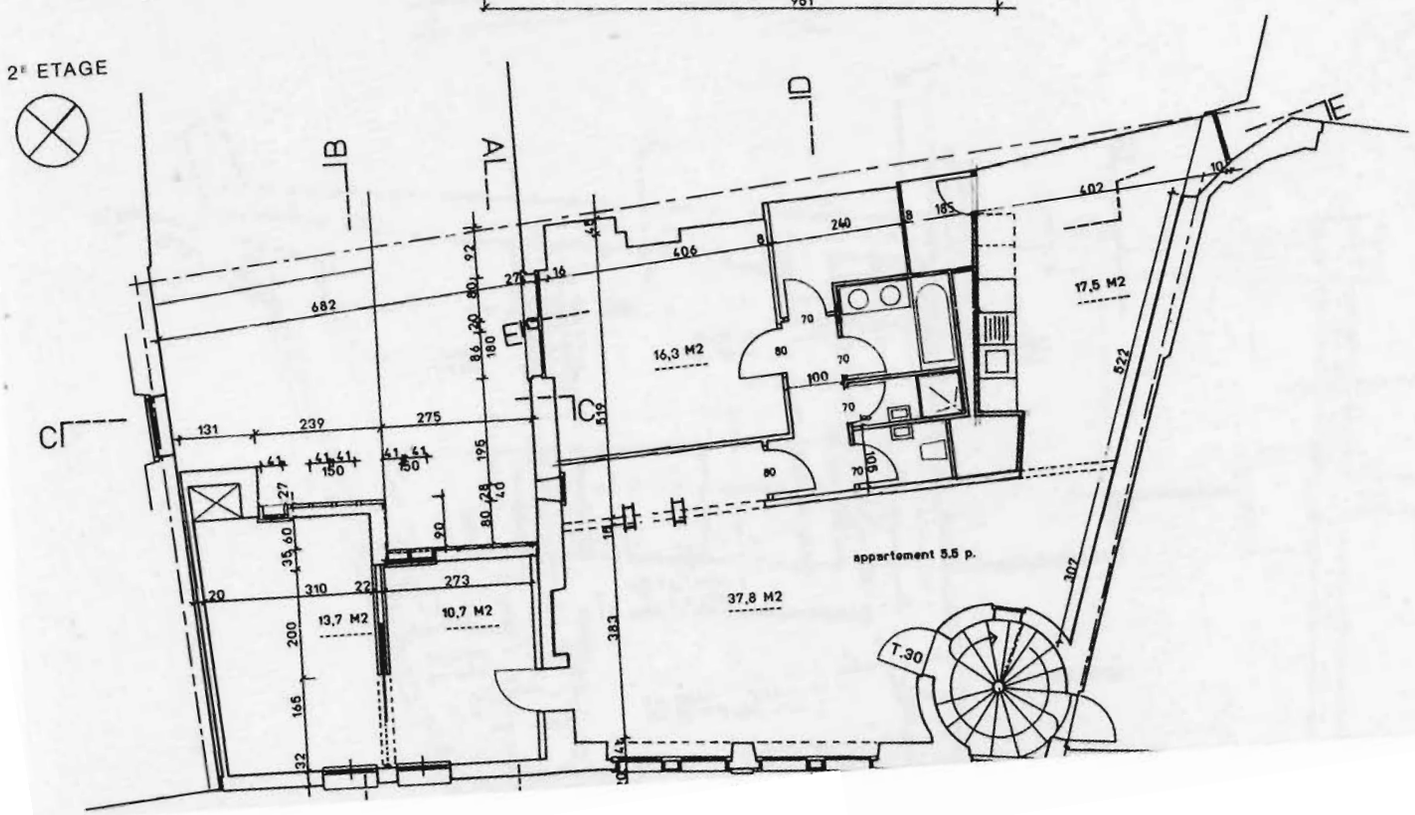

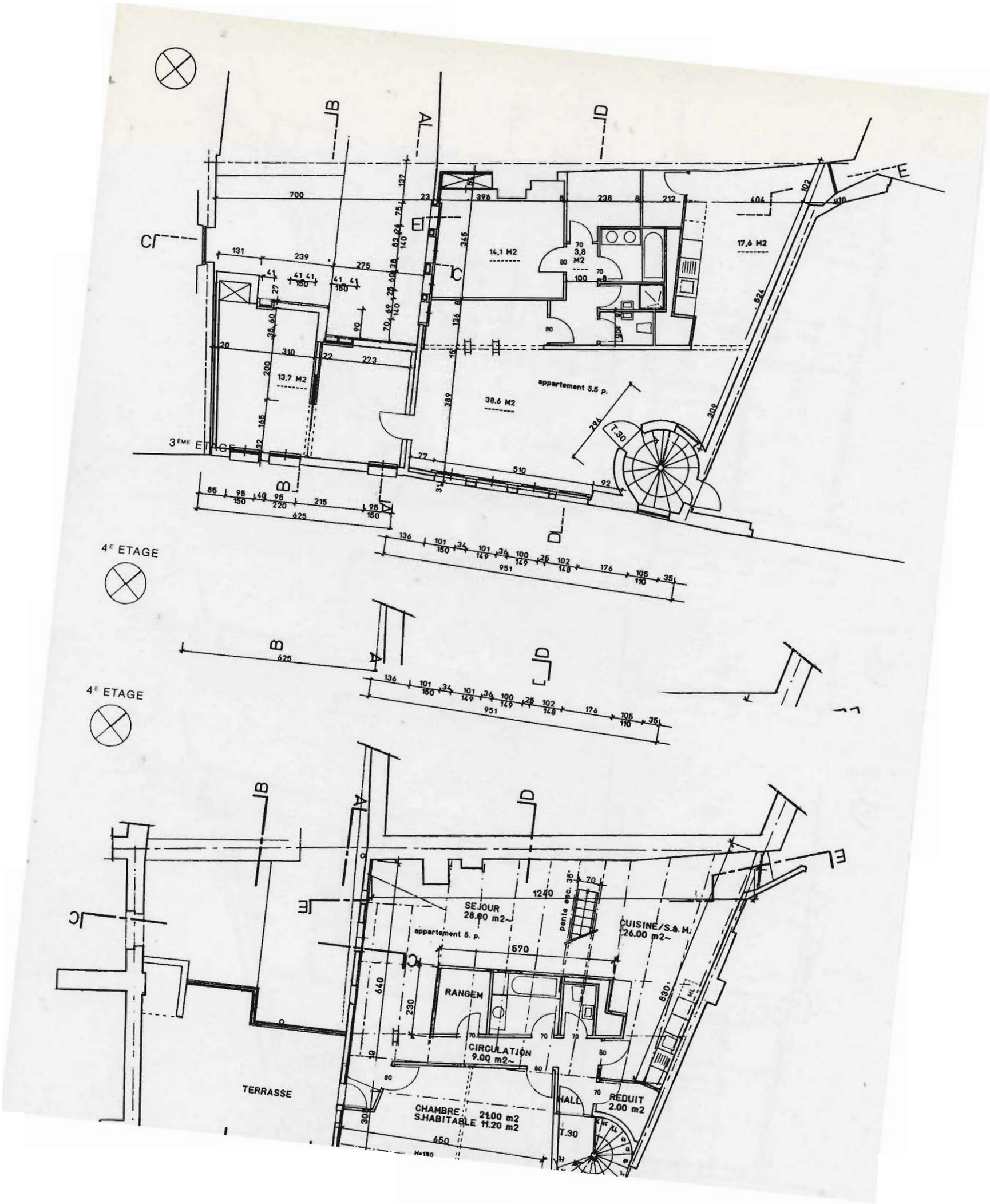
3ÈME ETAGE
14,1 M2
3,8 M2
17,6 M2
13,7 M2
38,6 M2
appartement 5.5 p.
T.30
4E ETAGE
4E ETAGE
SEJOUR 28.00 m2~
appartement 5. p.
CUISINE/S.à M. 26.00 m2~
RANGEM
CIRCULATION 9.00 m2~
TERRASSE
CHAMBRE S.HABITABLE 21.00 m2 11.20 m2
HALL
REDUIT 2.00 m2
T.30

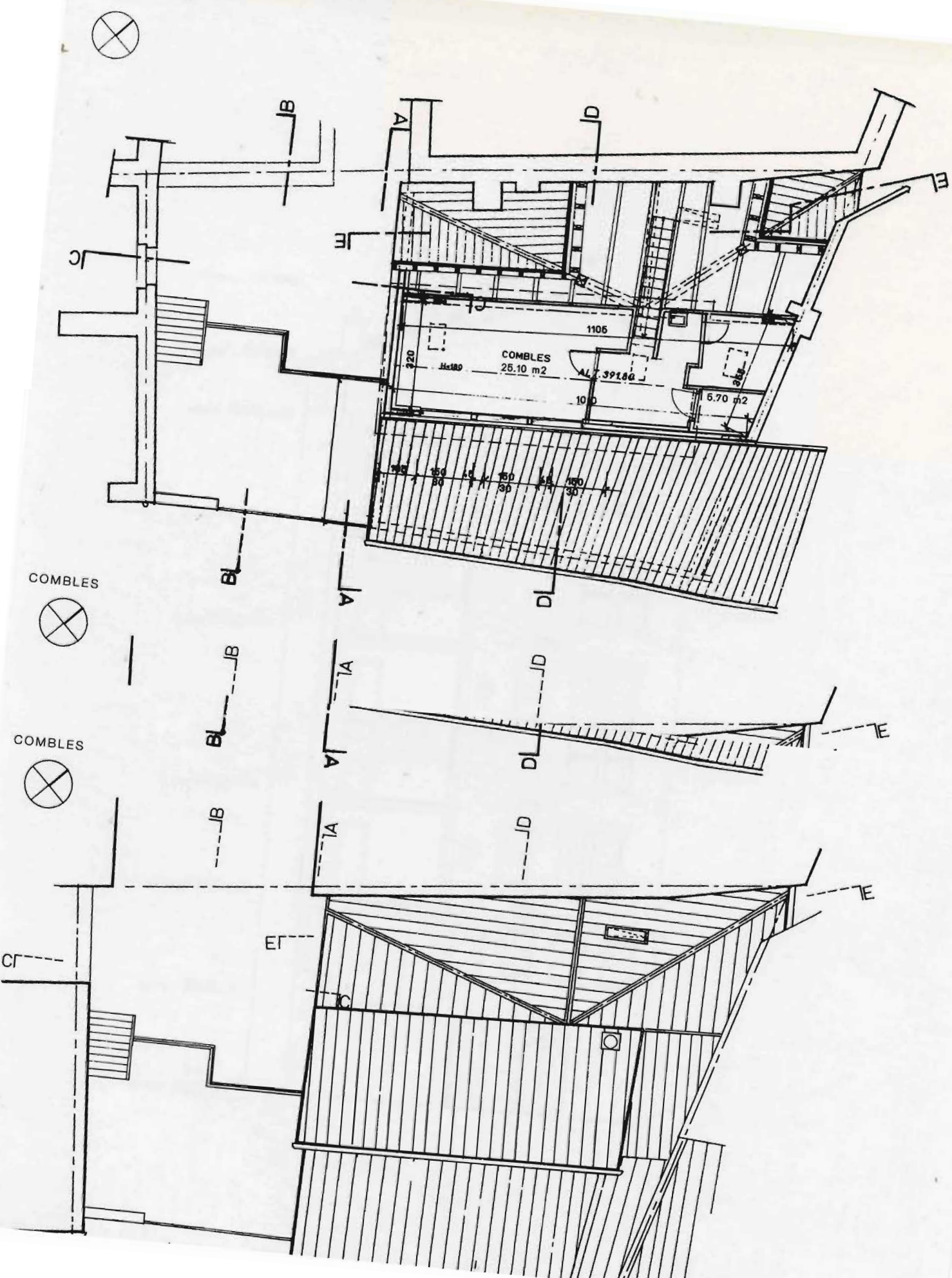
COMBLES
25.10 m2
1105
320
5.70 m2
COMBLES
COMBLES

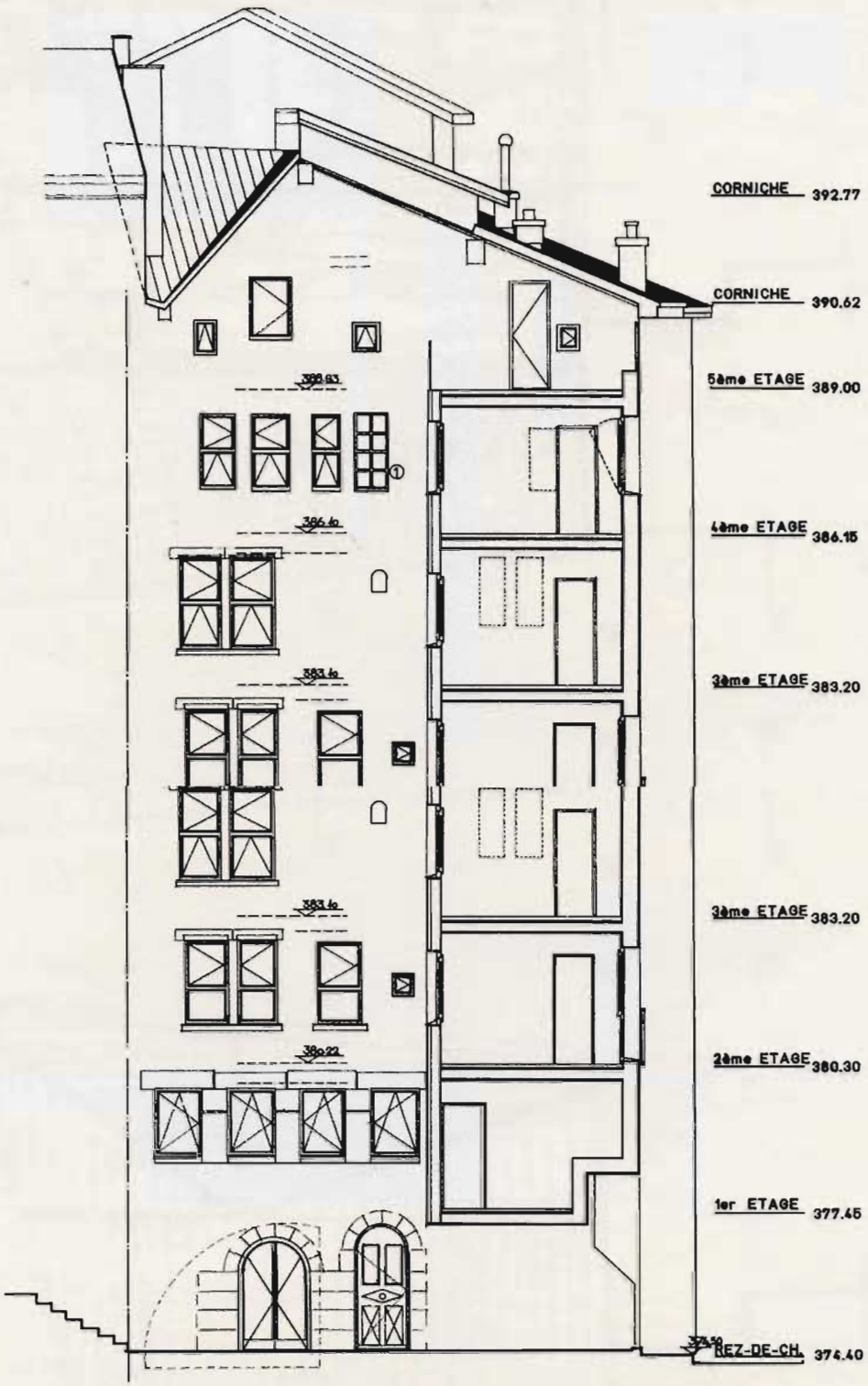
CORNICHE 392.77
CORNICHE 390.62
5ème ETAGE 389.00
388.63
4ème ETAGE 386.15
386.40
3ème ETAGE 383.20
383.40
3ème ETAGE 383.20
383.40
2ème ETAGE 380.30
380.22
1er ETAGE 377.45
REZ-DE-CH. 374.40

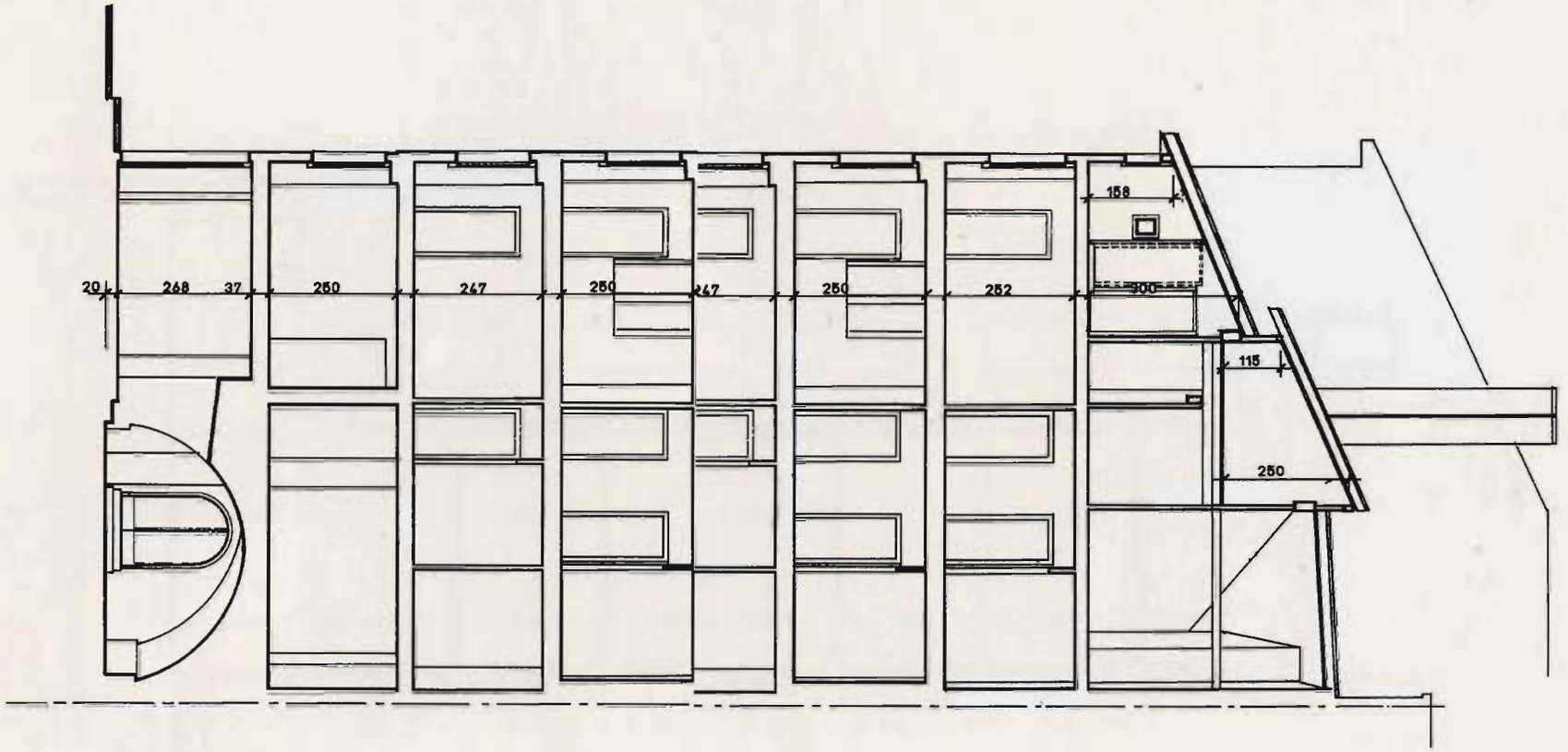
20
268
37
250
247
250
247
250
252
158
900
115
250

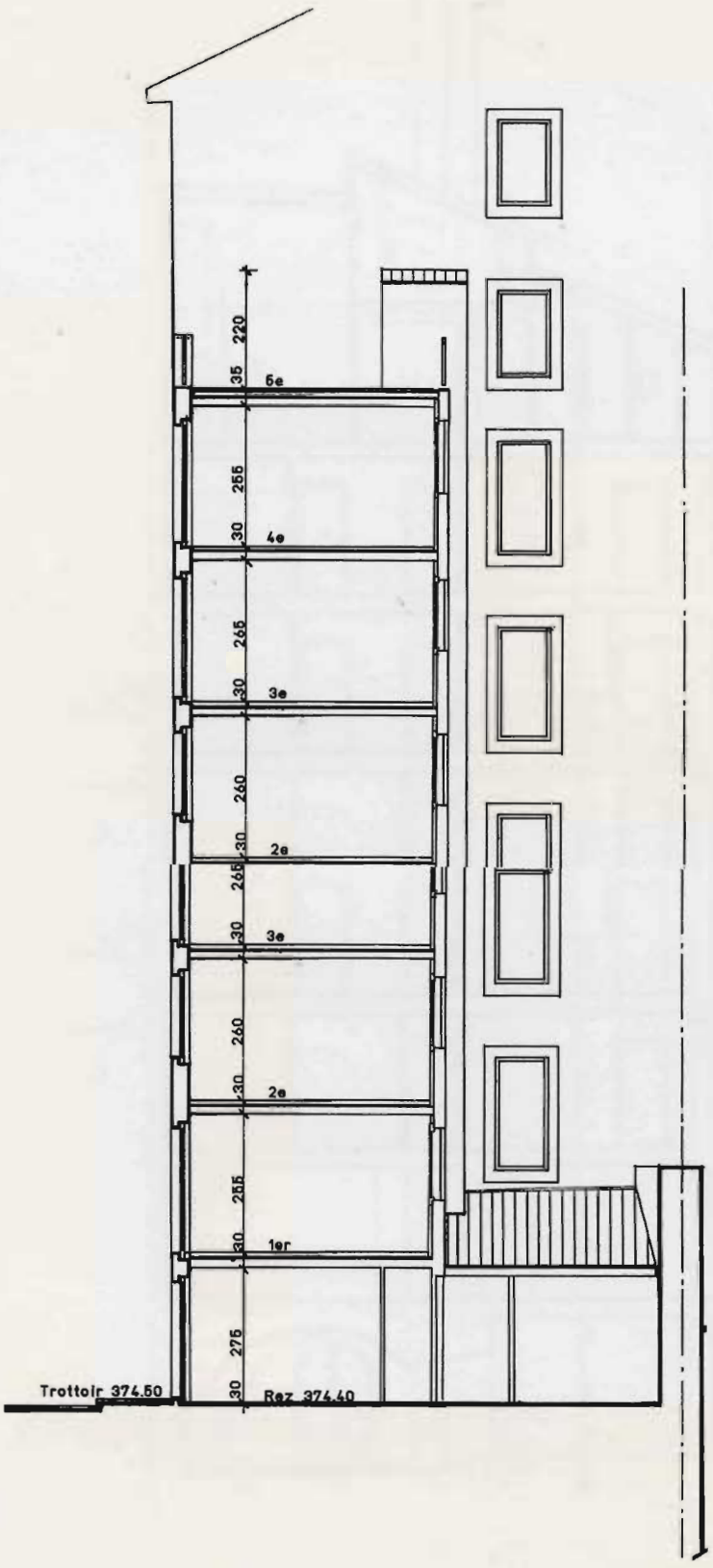
220
35
5e
255
30
4e
265
30
3e
260
30
2e
265
30
3e
260
30
2e
255
30
1er
275
30
Trottoir 374.50
Rez 374.40

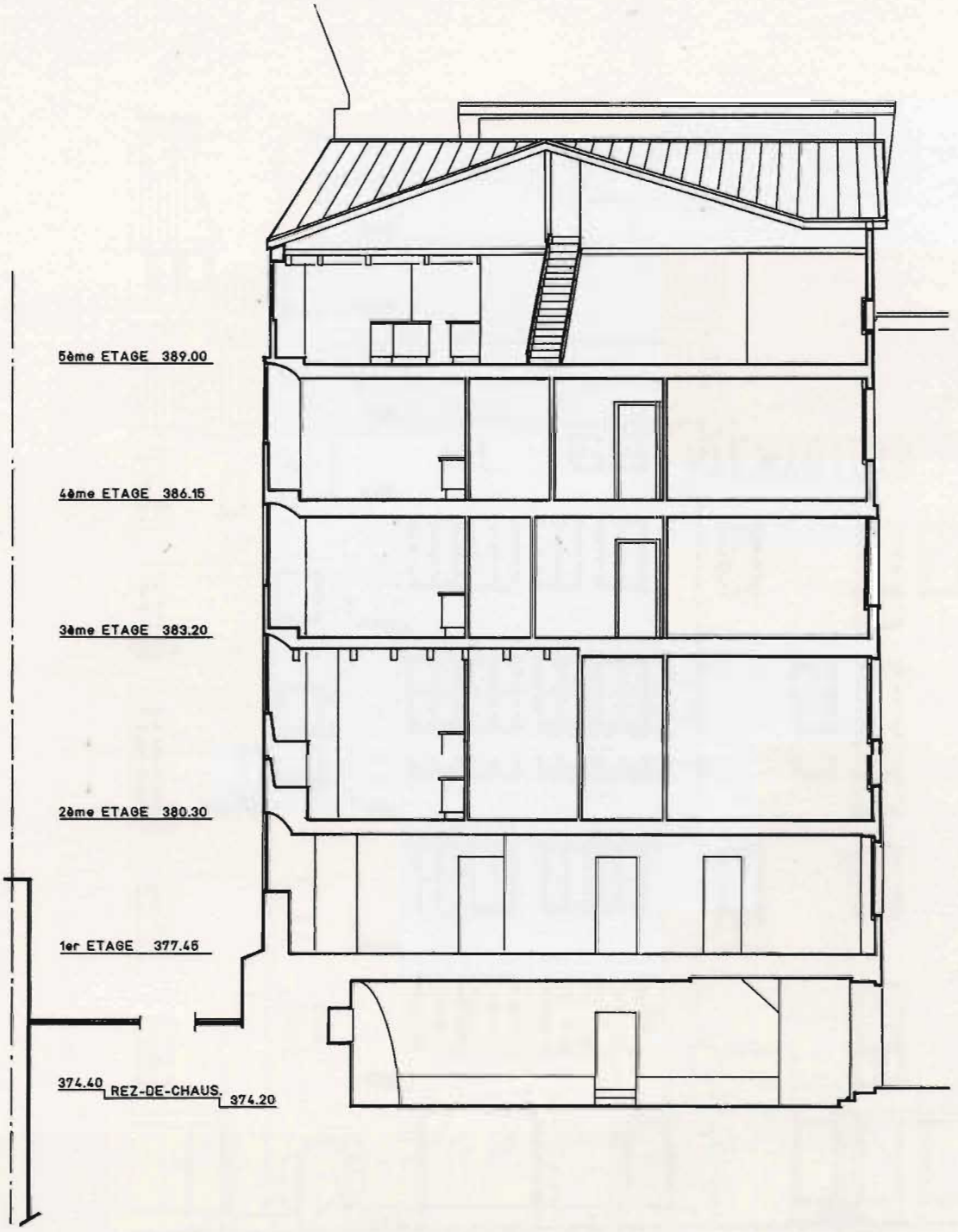
5ème ETAGE 389.00
4ème ETAGE 386.15
3ème ETAGE 383.20
2ème ETAGE 380.30
1er ETAGE 377.45
374.40
REZ-DE-CHAUS.
374.20

COUPE E-E

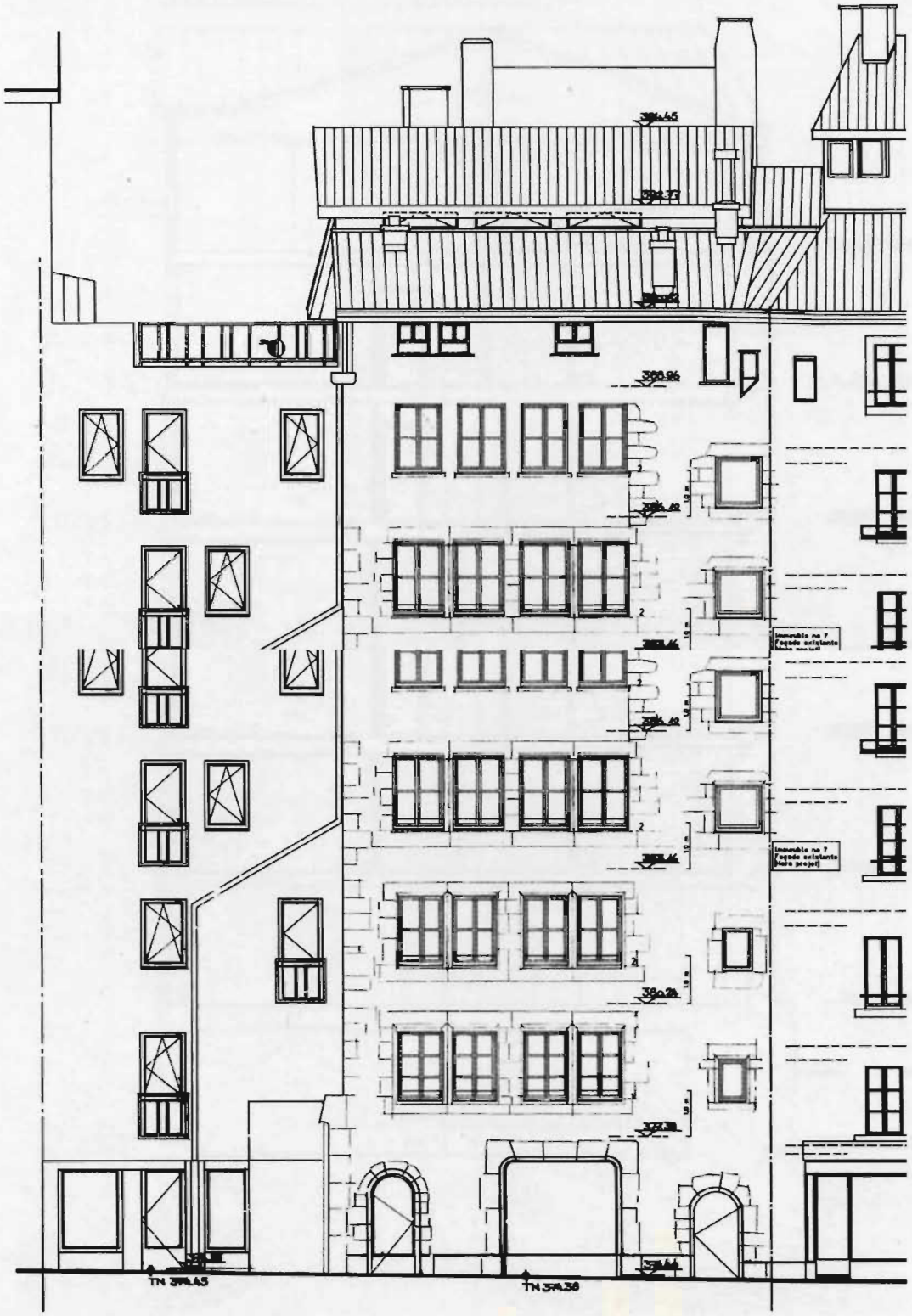
TN 374.45
TN 374.38

PLAN N°3

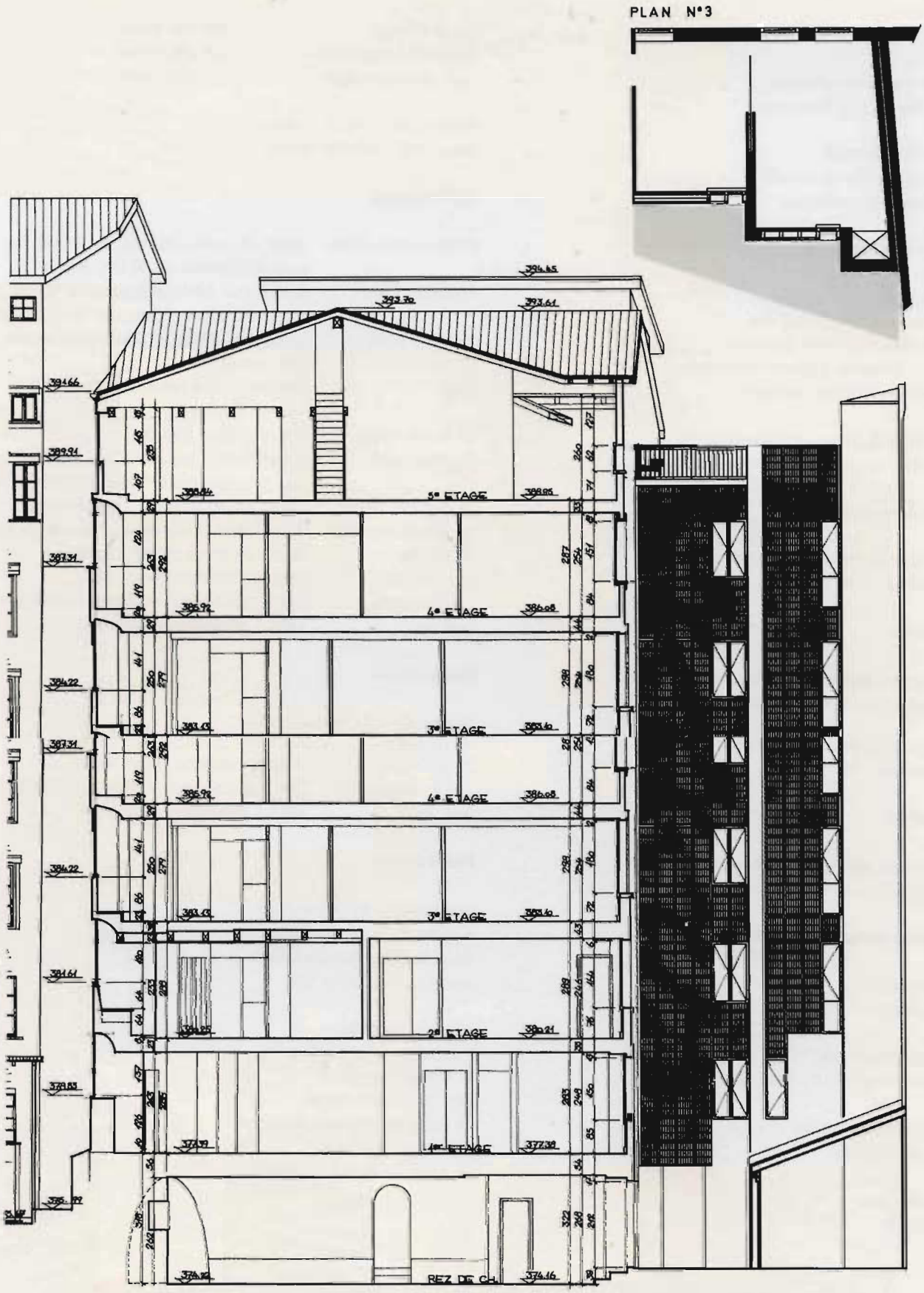
394.65
393.30
393.61
394.66
389.91
387.31
384.22
387.31
384.22
384.61
379.83
376.72
5e ETAGE
4e ETAGE
3e ETAGE
4e ETAGE
3e ETAGE
2e ETAGE
1er ETAGE
REZ DE CH.
374.16

Maître de l'ouvrage

Ville de Genève

Département de l'aménagement,
des constructions et de la voirie

Service d'architecture
Isis Payeras, cheffe de service
Michel Demierre, architecte

Services consultants

Service de l'énergie
Valérie Cerda, cheffe de service
Gennaro Miele, ingénieur électricien
Jean-Marc Santines, ingénieur thermicien
Thierry Viglino, ingénieur sanitaire

Conservation du patrimoine architectural
Philippe Beuchat, conseiller en conservation

Service exploitant

Service de la gérance immobilière municipale
Mario Cavaleri, chef de service

Architectes

Janos Farago, Albéric Hopf, Marc Vatré †
Collaborateur Jean-Pierre Stohler

Service de la gérance immobilière municipale
Mario Cavaleri, chef de service

Architectes

Janos Farago, Albéric Hopf, Marc Vatré †
Collaborateur Jean-Pierre Stohler

Ingénieurs civils et études spécialisées

Ingénieurs civils
Bernard Duclos

Etudes géotechniques
Géotechnique appliquée Deriaz S.A.

Conservation restauration d'art
Atelier Saint-Dismas

Géomètre officiel
Adrien Küpfer

Budget

Crédit d'étude	160 000 francs
Crédit de construction	4 156 000 francs
Coût de construction	4 300 000 francs

Volume SIA 3 070 m3 (norme 116)
Prix au m3 / SIA 850 francs

Chronologie

22 décembre 1953	Achat de l'immeuble rue des Etuves 5 pour un montant de 50 000 francs
Automne 1982	Des études sont entreprises par la Ville de Genève sur la rénovation du quartier de Saint-Gervais
23 mars 1988	Le Conseil d'Etat adopte le plan de site de Coutance
1993	Réfection de la toiture de l'immeuble rue des Etuves 5
14 février 1995	Vote du crédit d'étude
27 juillet 1995	Achat de l'immeuble rue des Etuves 3 pour un montant de 296 000 francs
27 octobre 1998	Dépôt de l'autorisation de construire
26 septembre 2000	Autorisation de construire délivrée par le DAEL
26 juin 2001	Dépôt du crédit de construction
29 avril 2002	Vote du crédit de construction
Octobre 2002	Début des travaux, fouilles archéologiques
Avril 2005	Mise à disposition des locaux

Programme

Restauration de l'immeuble
rue des Etuves 5 et construction
de l'immeuble rue des Etuves 3,
créant un seul ensemble

Rez-de-chaussée
2 arcades, locaux communs
1er étage bureaux
2ème, 3ème et 4ème étages
un appartement de 5.5 pièces
5ème étage, combles
un appartement de 5 pièces

Remerciements

Cette plaquette est éditée par la Ville de Genève avec le soutien financier des mandataires et entreprises suivants ayant participé à cette réalisation

Mandataires

Janos Farago, Albéric Hopf
Collaborateur Jean-Pierre Stohler
Architectes
Rue des Maraîchers 36
1205 Genève

Bernard Duclos
Ingénieur civil
Chemin des Usses 20
1246 Corsier

Adrien Küpfer
Géomètre officiel
Rue des Gares 11
1211 Genève 4

Entreprises

Forbéton-Bétonbohr SA
Renforcement planchers
en bois et murs en moellon
Route d'Annecy 88
1256 Troinex

Entreprises

Forbéton-Bétonbohr SA
Renforcement planchers
en bois et murs en moellon
Route d'Annecy 88
1256 Troinex

Pierre Leprat SA
Taille de pierre
Chemin de la Cartouchière 8
1228 Plan-les-Ouates

Ardizio Toitures SA
Etanchéité
Route du Pont-Butin 70
1213 Petit-Lancy 2

Salvisberg SA
Installations électriques
Rue des Délices 12A
1203 Genève

Multi + Therme SA
Chauffage
Rue Ancienne 84A
1227 Carouge

Luwa SA
Ventilation
Rue de Lyon 114
1203 Genève

Sanilab SA
Installations sanitaires
Avenue Luserna 46
1203 Genève

Persa SA
Plâtrerie
Rue de Lausanne 44
1201 Genève

AAV Contractors SA
Ouvrages métalliques
Chemin Pré-Fleuri 21
1228 Plan-les-Ouates

Rue de Lausanne 44
1201 Genève

AAV Contractors SA
Ouvrages métalliques
Chemin Pré-Fleuri 21
1228 Plan-les-Ouates

Y Federico SA
Menuiserie
Rue Pré-de-la-Fontaine 11
1217 Meyrin

Raymond Humbert
Parquets
Chemin de Merdisel 27
1242 Satigny

Gatto SA
Carrelage
Rue des Grottes 15
1201 Genève

Isolfeu Lancy SA
Faux plafonds
Route du Grand-Lancy 2
1211 Genève 26

R. Vugliano & Cie
Peinture
Boulevard Carl-Vogt 51
1205 Genève

Pronet Services
Nettoyage
Boulevard Saint-Georges 77
1211 Genève 8

Rubin Raymond
Peinture en lettres
Chemin de Champs-Prévost 22
1214 Vernier

Tschopp Charpente
Constructions en bois
Chemin du Bois-Brûlé 3
1292 Chambésy

Chemin de Champs-Prévost 22
1214 Vernier

Tschopp Charpente
Constructions en bois
Chemin du Bois-Brûlé 3
1292 Chambésy

Macculo SA
Couverture
Rue Marziano 39
1227 Les Acacias

Coffret Saint-Gervais

0/ Saint-Gervais historique
1/ rue des Etuves 21
2/ rue des Etuves 3-5
3/ place de Grenus 9
4/ rue des Etuves 17
5/ rue des Etuves 9
6/ rue des Etuves 11
7/ rue des Etuves 15
8/ rue de Grenus 2
9/ rue Rousseau 7

4/ rue des Etuves 17
5/ rue des Etuves 9
6/ rue des Etuves 11
7/ rue des Etuves 15
8/ rue de Grenus 2
9/ rue Rousseau 7

Paru
A paraître